

LACOSTE



Sébastien ZANELLO, « 3 cubes emportés », sculpture en acier, 58x26x30 cm, 2021

BULLETIN MUNICIPAL – ETE 2022

MAIRIE DE LACOSTE

Tel : 04 90 75 82 04

Courriel : mairie@lacoste-84.com

Site : www.lacoste-84.com

Sommaire

Sommaire	p. 1
Mot du Maire	p. 2
Etat civil	p. 4
Actualités	p. 5
Patrimoine	p. 17
Urbanisme	p. 19
CCFF	p. 20
Ecole	p. 21
Personnel municipal	p. 24
La Cure	p. 25
Action sociale	p. 28
En langue d'ici	p. 29
Vie culturelle	p. 30
Comptes rendus des conseils municipaux	p. 31
Associations	p. 37
Informations	p. 42
Informations municipales	p. 46
Programme fête votive	p. 47

Rédaction

Commission bulletin municipal et Communication de la Mairie de Lacoste

Responsable de la publication

Mathias HAUPTMANN

Membres

Mathias HAUPTMANN

Patricia LOUCHE

Aline SALVAUDON

Arlette LEROY

Alexandra MORETTI

Monique PAQUIN

Conception graphique - Mise en page

Sophie MOLINAS

Impression

Imprim'apt sur papier 100% recyclé blanc couché satin

Notre couverture :



Dès son plus jeune âge l'intérêt de **Sébastien Zanello** s'est porté sur l'espace qui conditionne nos sensations et nos comportements. Il recrée les volumes, théâtres de ses évasions. Les objets du quotidien, bouts de bois et briques délaissés dans le jardin deviennent cloisons.

Avec la rencontre du Grand Louvre de Peï en construction où deux temporalités s'affrontent, la porte de l'imaginaire s'ouvre définitivement. Dès lors Sébastien Zanello s'oriente vers les études d'architecture et pendant dix années il exercera la profession avec un axe principal : magnifier les besoins des clients en créant des bulles d'espace.

Puis, frustré dans ses aspirations, il va se libérer des contraintes matérialistes en faisant le choix exclusif de basculer vers la création artistique. Il reprend alors des études d'Arts Plastiques à Paris 8 et développe une nouvelle approche de l'espace.

Il travaille alors ses sculptures à toutes les échelles pour créer un dialogue intime entre l'espace, la sculpture et le spectateur, et ce avec un minimalisme de la forme : le carré et de la matière : l'acier, le béton, la pierre ou le bois. Le regard peut arriver ou partir n'importe où, traverser, frôler, s'arrêter là où il veut.

En 2016, une commande du Musée National d'Art Construit japonais : le Satoru Sato Art Museum de Tomé, l'emmènera au Japon pour y réaliser une sculpture monumentale in situ. C'est une nouvelle étape dans sa vie artistique ; le paysage, les jardins et la rencontre de ce peuple le marqueront de façon indélébile.

Dernièrement, ce sont les nouvelles technologies qui font évoluer sa méthode de création. Il sculpte désormais virtuellement sur logiciel avant de réaliser ses œuvres en mixant outils numériques et artisanat.

Aujourd'hui plus que jamais, Sébastien Zanello recherche à faire communiquer des espaces et des regards avec comme pierre angulaire ses sculptures qu'il imagine et produit dans le village de Lacoste où il vit et travaille depuis 2017.



Lacostoises, Lacostois,

Episode de canicule au mois de juin, très peu de précipitations ce printemps, l'été s'annonce chaud.

La prudence est de mise comme d'habitude, concernant la santé des plus fragiles, et la vigilance renforcée au regard du risque incendie. Notre CCFF a été activé et les patrouilles ont leur planning de tournées. Je les remercie encore pour leur engagement et leur disponibilité. Nous avons également recruté une personne pour la surveillance de notre forêt des Cèdres cet été du 1^{er} juillet au 31 août en partenariat avec les communes de Bonnieux et Ménerbes pour permettre aux visiteurs de déambuler dans la forêt en mode dérogatoire, même en situation de risque incendie très sévère.

La protection de nos forêts est primordiale et de nombreux départs de feux sont déjà signalés. A ce sujet, la borne incendie au croisement du Château a été remplacée à neuf et une nouvelle borne a été installée route de Lumières au niveau de Font Léale dans le cadre de la poursuite de la rénovation de notre réseau de défense.

Nous avons effectué une tournée d'inspection et de constat sur la commune, suite à l'opération de débroussaillage obligatoire initiée il y a 5 ans. J'étais accompagné de M. BARBE de la DDT, de Mme LE FALHER du Syndicat Mixte de Valorisation Forestière et de M. SALVA Jean, conseiller municipal et membre du CCFF de Lacoste. Nous avons pu constater qu'un gros travail avait été effectué sur l'ensemble de la commune mais qu'il reste encore quelques points noirs et encore des efforts à faire de la part de nos concitoyens. Quelques-uns, très peu, risquent d'entrer dans une phase juridique face à leurs refus de coopérer avec leurs voisins.

Nous vivons une situation mondiale compliquée avec la guerre en Ukraine et les conséquences nous dit-on qui en découlent. Des problèmes d'acheminement de matières premières, de produits agricoles, pétroliers, et

divers autres indexant une inflation et une spéculation voulue ou non sur une énorme quantité de produits de tous les jours. De fait tous les chantiers en cours concernant nos projets en subissent les effets, la population également, ainsi que notre collectivité.

Nous avons eu une réunion avec notre trésorière principale d'APT, Mme HUSSON, afin de nous renseigner et visualiser un peu notre avenir au regard de nos ambitions, notamment d'acquisitions immobilières et de confortement de nos structures existantes. Il apparaît clairement que nous ne pourrons plus rien faire à l'avenir avec une banque sans dégager un minimum d'autofinancement sur le chapitre investissement. Nous n'avons, pour le moment, pas de solution de création de recettes, autre qu'une augmentation des taux du foncier bâti et non bâti, seul bras de levier, taux qui n'ont pas augmenté depuis plus de 6 ans. Généralement une augmentation des taux est réalisée une fois par mandat, de l'ordre de 1% environ depuis plus de 30 ans et est une opération tout à fait courante et normale dans toutes les collectivités. Cette fois l'augmentation de 1% ne suffira pas tant toutes nos charges de fonctionnement ont augmenté, personnels titulaires et non titulaires (CIA, RIFSEEP), l'électricité, les formations obligatoires du personnel, les assurances, les logiciels informatiques et le matériel indispensable, les locations télécopieurs, téléphonie, la gestion crise de la COVID, la flambée de prix en général, etc...

De plus, notre configuration géographique dans le Luberon et la valeur locative de base forte sur notre commune nous confère un statut de commune riche que nous ne sommes pas. De fait nous ne percevons plus de DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) du tout et sommes redevables du FPIC (Fond de péréquation des Ressources Intercommunales et Communes), personne n'a su nous répondre correctement à ce sujet !

Nous avons rencontré l'EPF PACA (Etablissement Public Foncier) qui est venu à Lacoste en la personne de son Directeur M. Nicolas ISNARD réélu d'ailleurs aujourd'hui dans ses fonctions de Directeur de l'EPF, et également Maire de Salon de Provence. Nous avons eu plusieurs entretiens avec M. Jean-Baptiste BLANC, Sénateur de Vaucluse que je remercie pour sa gentillesse, sa disponibilité et son engagement. Tous nous répètent que nous sommes limités par notre situation économique. Nous avons également reçu Mme La Sous-Préfète, Mme Christine HACQUES à Lacoste. Après la visite complète du village s'est ensuivi un entretien sur tous ces sujets. Mme la Sous-Préfète a pu se rendre compte de la situation et nous a assuré de son soutien. Nous le constatons effectivement avec l'octroi de la DETR (Dotation d'Etat des Territoires Ruraux) qui nous est attribuée à chaque fois que nous la demandons. Je l'en remercie chaleureusement. L'attribution de compensation qui émane de la Communauté de Commune Pays d'Apt Luberon

MOT DU MAIRE

(CCPAL) est également négative pour Lacoste par la fixation de sa CLECT (Cotisation Locale d'Évaluation des Charges Transférées) datant de l'époque de l'entrée de Lacoste à la Communauté de Communes du Pont Julien, révisée 2 fois alors et reconduite lors de la fusion avec Apt. Par principe et par la loi, la CLECT n'est pas évolutive sauf en cas particulier d'accord avec toutes les communes membres.

Lors de la dernière réunion de la commission de la CLECT qui s'est tenue à Apt le 24 mai 2022, j'ai obtenu que nous nous penchions sur l'élaboration d'un constat de réalité pour les 25 communes membres afin de voir si chacune des communes paye aujourd'hui vraiment ce qui correspond à ses charges réelles. Je suis très content de cette décision. Cette étude qui peut durer 1 an ou plus pour connaître le résultat va représenter un très gros travail pour le service des finances de la CCPAL que je remercie d'avance beaucoup. Il a été dit par M. BOHN, Directeur Général des Services, que cette tâche sera effectuée avec plaisir. Je pense que Lacoste ne sera pas perdante, dans le cas contraire, cette étude aura eu l'avantage de clarifier la justesse de tous ces comptes.

De par les contraintes financières énumérées ci-dessus, la commune a dû augmenter les taux du foncier bâti et non bâti de 5%. Malgré cette augmentation nous nous situons dans la moyenne de toutes les autres communes.

Nous avons eu des élections Présidentielles, avec la réélection de M. Emmanuel MACRON et des élections Législatives ensuite qui sur le Vaucluse ont donné un résultat de 4 Députés RN et 1 député Ensemble. Notre circonscription, la 2^{ème} aura les 5 prochaines années, Mme Bénédicte AUZANOT comme Députée du Rassemblement National. M. MACRON n'obtient qu'une majorité relative à l'assemblée nationale, il faudra des ententes et des débats pour gouverner. Aura-t-on une révision de la DGF pour les petites communes à l'avenir ? c'est moins sûr ! nous touchions 45 973,00€ de DGF et 6 566,00€ de DSR (Dotation de Solidarité Rurale) en 2013 et aujourd'hui 0 € de DGF et 9 100,00€ de DSR en 2022.

La chaudière fioul du chauffage central à l'école va être remplacée au mois de juillet par une chaudière à pellets

(granulés bois). L'entreprise choisie, Alternat Style sise à Pied Rousset au bord de la D900, effectuera les travaux pour assurer un chauffage à la rentrée de septembre avec un silo réservoir provisoire. Un silo sera enterré en lieu et place de la citerne actuelle fin septembre. Vous aurez tous les détails de cette belle opération dans notre prochain bulletin.

Nous lançons cette année une souscription avec la « Fondation du Patrimoine » afin de nous aider à effectuer une première tranche de travaux de restauration de nos remparts en 2023. Les travaux à réaliser concernent les trois portes existantes du village : le Portail de la Garde, le Portail des Chèvres et la porte dite Moderne, Rue Basse. Les travaux porteront sur du nettoyage, de la maçonnerie, de la restauration à pierres vues ou enduits. Seront également traitées, diverses portions de murs en arase, de délitements de pierres, d'imperméabilisation de trous, de niches, etc... Un dossier de présentation sera mis à disposition. Cette tranche de travaux est dotée d'une enveloppe de réalisation de 156 861,60€ ht soit 183 233,92€ ttc.

La Fondation du Patrimoine accompagne la commune dans la recherche de dons et c'est auprès d'elle que vous pourrez apporter votre soutien.

Devenez acteur de la sauvegarde du Patrimoine Lacostois. Merci pour votre mobilisation.

Les activités culturelles avec diverses expositions et spectacles sont revenues dans le village initiées par plusieurs entités et associations : Foyer Rural, Art Lacoste, théâtre de la Garance, Espace La Costa, les Ateliers Lindfors et autres pour le plus grand plaisir de tous.

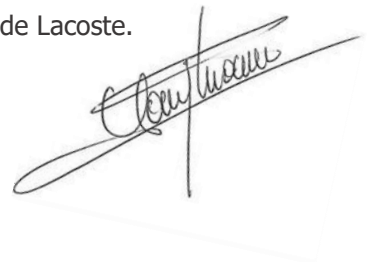
Nous recevons quatre magnifiques sculptures en boulons soudés en exposition dans le village jusqu'à l'automne grâce à une convention de prêt de l'artiste Myriam Paradisi. Un vernissage va être organisé.

Une fête votive est prévue, du Théâtre avec la Garance également à l'automne.

Je vous souhaite un très bel été avec prudence, il semblerait que la COVID revienne un peu.

Bonnes vacances à ceux qui le peuvent, prenez soin de vous.

Mathias HAUPTMANN, Maire de Lacoste.



Mariages

AHMED Kamran et SMET Iлона le 16 avril 2022

BRADLEY Andrew et BUISSON Sylvie le 18 juin 2022



AHMED Kamran et SMET Iлона



BRADLEY Andrew et BUISSON Sylvie

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés

Naissances

RONCHI Sophia le 26 mars 2022

GONCALVES Alaïa le 7 mai 2022

BERNADOTTE-BOULET VAN DER STIGGHEL Alix le 20 mai 2022

Cordiales félicitations aux parents

Décès

LAFOLIE Michel le 31 janvier 2022

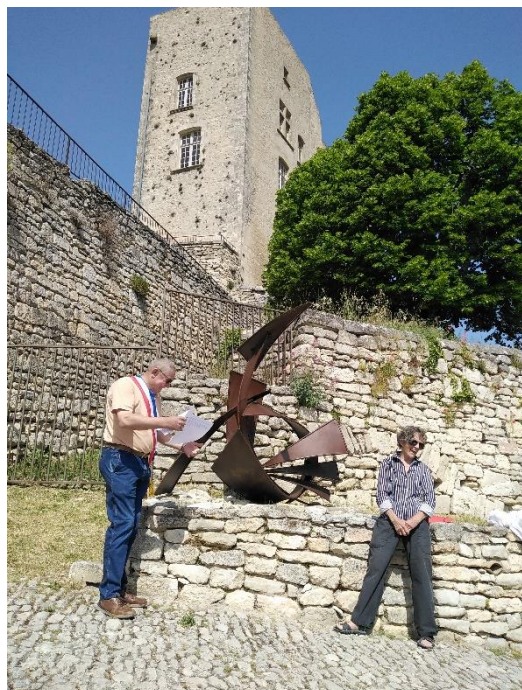
MATHEZ Marie-Anne le 2 février 2022

FIÉ Aline le 20 février 2022

LEPELTIER Robert le 23 mai 2022

Nous avons une pensée pour ceux et celles qui nous ont quittés et dont nous conservons le souvenir

Inauguration de la sculpture d'acier « l'oiseau »



La sculpture d'acier « l'oiseau » créée par Martha Shearer en 2011 à Lacoste et offerte à la commune au printemps 2017 a été inaugurée le Samedi 21 mai 2022 en présence de nombreux élus et Lacostois. Toutes mes excuses pour cette inauguration tardive. Un grand merci officiel à Martha qui était entrée ainsi dans le cercle des artistes ayant une œuvre sur le site public de la commune. Merci pour ce magnifique don à



la commune, mais aussi pour ton implication positive dans de nombreuses manifestations festives et culturelles sur Lacoste avec le foyer rural, Art Lacoste, le carnaval, les fêtes en général pour ne citer qu'elles.

Tu es arrivée à Lacoste en 1985 aimantée par ce village comme l'ont été de nombreux autres artistes par le passé et peut-être encore d'autres à l'avenir. Nous sommes très fiers d'avoir sur notre commune des artistes comme toi qui ont compris l'importance qu'avait une œuvre exposée sur la voie publique rappelant à tous l'histoire contemporaine de notre village et sa culture.

Extraits du discours de M. Le Maire.

Inauguration de la plaque de présentation de B. PFRIEM

La plaque de présentation de Bernard Pfriem a été inaugurée le Samedi 21 mai 2022 en présence de Mme Stéphanie Ben Sahraoui sa petite nièce, les élus de la commune et les Lacostois.

Bernard Pfriem est arrivé à Lacoste la première fois au début des années 50 fit alors amitié ici même avec certains des artistes et photographes les plus célèbres de son temps, Man Ray, Pablo Picasso, Marcel Duchamp, Henri Cartier-Bresson, Denis Brihat, Roland Penrose, Jacques Hérold entre autres, qui tous, comme lui étaient tombés sous le charme du Luberon.

Ainsi se créa à Lacoste un vivant foyer de création. Bernard Pfriem qui à ses débuts de vie à Lacoste eut la chance de pouvoir échanger



sa première maison contre un frigidaire, chose inimaginable au regard de ce qu'il se passe aujourd'hui. Ensuite avec le soutien d'une compatriote, Anne Cox Chambers, il put acquérir d'autres bâtiments ce qui ne manquait pas dans le haut du village, et en 1970, prit l'initiative de fonder dans le village une école d'art sous le patronage d'abord de « l'université Sarah Lawrence » puis de l'université de Cleveland, et enfin du « Bard collège ».

L'école bénéficiera au cours des années de précieuses donations de la part d'anciens élèves. C'est ainsi que l'un d'entre eux, Bill Hillman, lui fit don de 1 million de dollars.

Depuis l'école a suivi un autre chemin, mais l'esprit de Bernard Pfriem reste présent dans ces murs et l'hommage qui lui est refait aujourd'hui évoque de la plus émouvante façon qui soit le souvenir d'un artiste et d'un pédagogue grâce à qui, de nombreuses générations de jeunes peintres, illustrateurs et plasticiens américains devenus à leur tour célèbres considèrent

encore Lacoste aujourd'hui comme le berceau de leur carrière. (Paragraphe de Laurent Baude).

Le 18 juillet 2011, le conseil municipal de Lacoste ayant pour maire Patricia Louche a adopté une délibération nommant la voie caladée « Rue Bernard Pfriem ».

L'inauguration de la rue caladée s'est déroulée le 23 juin 2012 ainsi

que sa nomination. La calade a été nommée « Rue Bernard Pfriem » sur une proposition de Laurent Baude, ancien élève puis professeur de l'école américaine des arts [...]. Le conseil municipal a validé à une très grande majorité afin de saluer son empreinte sur le village.

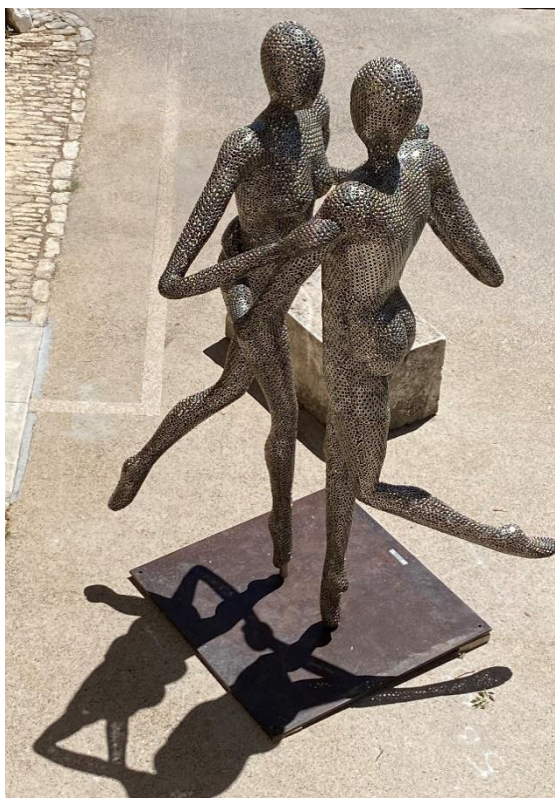
Extraits du discours de M. Le Maire.

Des sculptures en écrous à Lacoste

Durant tout l'été, Lacoste a l'honneur d'accueillir plusieurs œuvres de Myriam Paradisi.

Née à Cavaillon en 1969, elle s'installe en 2000 en alternance entre Pays-Bas et Italie pour y faire son apprentissage dans le petit granit et le marbre : Elle suit des cours à l'école du marbre et à l'académie des beaux-arts de Carrare « Italie » et des cours de dessin et modelage au Kunstakademie d'Amsterdam. Elle travaillera ensuite dans différents ateliers de marbre et dans des fonderies artistiques de Pietrasanta. Elle expose aux Pays-Bas, Belgique, France, Italie dans des galeries et expositions personnelles.

« Mes sculptures se présentent par un mouvement, un hymne au ciel. J'opère avec cette magie qui consiste à faire apparaître des formes dans la légèreté à partir de matériaux divers, une esquisse, un modelage, une maquette...



Mes sculptures s'inspirent d'une élévation dans le temps, d'un besoin de voir l'esprit en marche vers la liberté. Une silhouette se forme et se développe en architecture dans l'espace.

J'exploite la taille de ronde bosse comme possibilité de dessiner, une entaille qui effleure le marbre, un trait de soudure sur le bronze et l'acier.

Chaque forme sculptée engendre une émotion délicate, un mouvement, un équilibre entre terre et ciel. »



Les évènements sur notre commune

Spring Ziczac Festival



Prévue il y a trois ans, le samedi 21 mai s'est déroulée dans les Carrières du Château la belle soirée organisée par le collectif jeunes Lou Pasquié qui a tenu toutes ses promesses!

Une première dans ce lieu magnifique avec la venue de plus de 700 personnes enchantées par une programmation éclectique. En guise d'introduction, les orchestres de l'école du pays d'Apt dirigés par le conservatoire de musique et toute la soirée un Ping Pong musical sur les deux scènes pop rock electro.

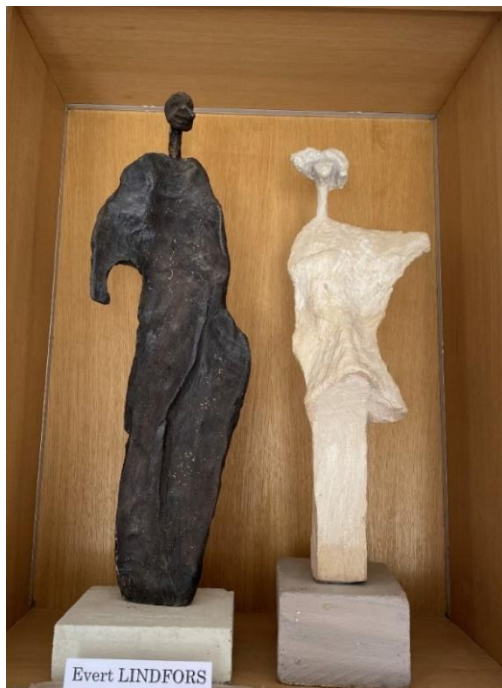
De quoi imaginer l'année prochaine de bien jolis projets innovants en compagnie de ce collectif de jeunes, ravis et fiers de leur implication.

SCAD Lacoste a 20 ans



C'est en présence de Mathias Hauptmann Maire de Lacoste, de Dominique Santoni Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse, de Jean Baptiste Blanc Sénateur, de Paula Wallace Présidente du Scad que la cérémonie officielle des « 20 ans de Scad » a commencé par le traditionnel « coupé de ruban » inaugural. Cette célébration a débuté avec l'exposition d'Isabel Tolédo, styliste américaine d'origine cubaine décédée en 2019. Son mari, Ruben Tolédo peintre, sculpteur et illustrateur (à droite sur la photo) participait à cette cérémonie.

Don de sculptures Lindfors



Tous les membres de la Mairie de Lacoste, élus ainsi que le personnel sont honorés et touchés du don effectué par Cécile Lindfors, d'un couple de figurines sculptées par son père Evert Lindfors.

Au nom de tous je la remercie très sincèrement pour ce geste.

Les œuvres ont trouvé place dans une niche qui semblait les attendre dans le grand meuble adossé au fond de notre nouvelle Mairie et sont ainsi visibles de tous en permanence, cela confère au lieu un esthétisme et une ambiance sans égales.

M. Le Maire



Le village de LACOSTE soutient le peuple Ukrainien



En signe de solidarité avec la population Ukrainienne victime de la guerre, la Mairie a décidé de pavoiser l'hôtel de ville aux couleurs de l'Ukraine.

Nos Lacostois ont fait preuve d'humanisme et ont participé à la collecte organisée par l'association des parents d'élèves de l'école pour venir en aide au peuple Ukrainien :

-3 cartons de matériel médical partis à la frontière de l'Ukraine grâce à l'aide d'une infirmière de Ménerbes

-5 cartons de vêtements confiés avec la Croix rouge et Emmaüs.

Le Conseil Municipal a voté une subvention exceptionnelle de 200 € en faveur des Ukrainiens pour laquelle la commune a reçu un courrier de remerciements. Ci-dessous un extrait de la lettre émanant du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères :

« [...] Nous tenons à féliciter la Ville de Lacoste pour avoir pris part à ce formidable mouvement et à vous remercier chaleureusement pour votre contribution qui nous a été si précieuse. Votre don a déjà permis au Centre de Crise et de Soutien de réaliser une série d'opérations essentielles pour répondre aux besoins humanitaires les plus urgents en Ukraine ainsi qu'en Moldavie, Slovaquie et Pologne où sont accueillis des centaines de milliers de réfugiés fuyant la guerre. [...] »

 **MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci à nos Lacostois

Protection contre les incendies

Le Poteau Incendie N°11 du Chemin du Château a été entièrement remplacé. Son débit est maintenant très satisfaisant avoisinant les 60 m³/h



Le Poteau Incendie N°26, nouvellement créé, Route de Lumières, quartier Fontpourquière. Son débit est de 60 m³/h.



Mise en place des cavurnes dans le nouveau cimetière



La commune vient de faire installer 8 cavurnes et un puits de dispersion dans le nouveau cimetière.

La caverne est une petite cuve creusée dans le sol, recouverte d'un couvercle, destinée à accueillir et protéger les cendres du défunt. D'une dimension de 60cm x 60cm x 40cm,

elle peut accueillir jusqu'à 4 urnes. Elle est vendue au prix de 400€ pour une durée de 15 ans. Son habillage est laissé au choix des familles dans le respect du règlement intérieur du cimetière en vigueur.

L'agencement du jardin du souvenir est en cours. Il s'agit d'un espace gratuit, libre de concessions, destiné à la dispersion des cendres dans le puits de dispersion,

après la crémation. La dispersion des cendres est soumise à autorisation du maire.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'informations.



De nouvelles toilettes publiques à Lacoste aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

Les actuels WC publics se situant près de l'église et datant de 1970 ne répondent pas aux normes liées à l'accessibilité des personnes en situation d'handicap.

Leur fréquentation, surtout en période touristique et malgré un entretien régulier de l'espace par nos agents techniques, occasionne des désagréments liés à l'hygiène, l'incivisme et désuétude.

Des sanitaires plus propres et plus pratiques

Un nouveau sanitaire sous forme d'une cabine intégrable sera installé au niveau de l'ancienne remise municipale en contrebas de la place de l'Eglise, Chemin de Saint Véran.

Son emplacement en cœur de village saura répondre aux attentes de tout public (jeunes, moins jeunes, personnes âgées).

Ce dispositif entièrement automatisé proposera :

- ✓ Un WC norme PMR avec lavage séchage et désinfection automatiques de l'assise de la cuvette à chaque passage,
- ✓ Un lave main automatique,
- ✓ Un nettoyage du sol automatisé.

L'hygiène et la propreté seront ainsi assurées.

Pour le lavage automatique du sol, la fréquence sera choisie par la commune.

Son accès sera gratuit.

La cabine sera installée à l'automne 2022.

Coût de l'acquisition :

La cabine intégrable PMR : 27 900,00 euros HT
2 portes en façade : 2 390,00 euros HT.

Montant des travaux préparatoires

Maçonnerie+ plomberie : 17 719,50 euros HT

Financement :

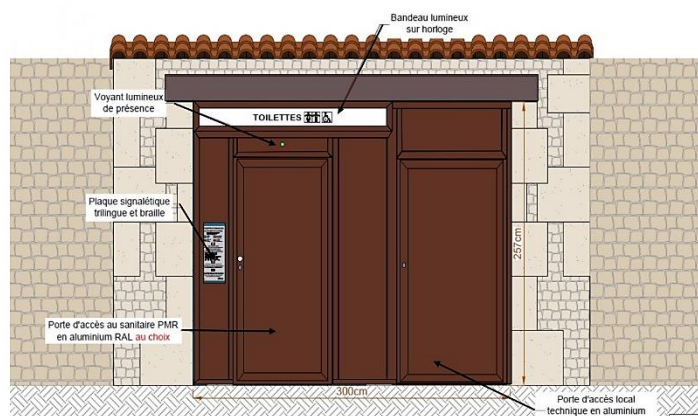
Subventions : 38 000,00 euros



Exemple d'aménagement intérieur



Ancienne remise municipale



Projet

Aire de jeux pour enfants Abris bus avec plans de village WC publics et borne de recharge pour véhicules électriques

La construction de l'aire de jeux pour enfants comme présentée dans le bulletin municipal Hiver 2021 a débuté. Elle a bien avancé et sera terminée au courant de l'été, hormis les plantations d'arbres et divers végétaux qui auront lieu à l'automne.



Ces travaux, estimés dans un premier temps à 260 969,00 € par l'économiste, se décomposent en 5 lots dans le cadre d'un marché à procédure adaptée :

Lot 1 : VRD pour l'entreprise BRIES TP
Lot 2 : GROS ŒUVRE pour l'entreprise RIGOUARD
Lot 3 : SERRURERIE pour l'entreprise PERRUT
Lot 4 : ELECTRICITE pour l'entreprise SAS E.T.E.
Lot 5 : JEUX pour l'entreprise CREATIV' INNOVATION AMENAGEMENT



Futur abri bus sur le haut ; WC public et local technique sur le bas

Après ouverture des plis, le montant du marché s'élève à 237 755,11€.

Cependant, ces travaux sont susceptibles d'être soumis à des avenants en raison de contraintes techniques non prévues et des hausses de prix incontrôlées au regard du contexte international avec la guerre en Ukraine notamment. Des difficultés concernant l'obtention de certains matériaux sont aussi un problème récurrent.

Dans le registre des surprises nous avons également constaté le mauvais état de la tuyauterie du réseau d'assainissement collectif passant en pied de mur sous l'école nécessitant une intervention immédiate.

En effet, l'installation des gradins avec des blocs de pierre massifs interdit toute intervention ultérieure sur le linéaire du réseau.

Cette partie de réseau a donc été remise à neuf durablement et la problématique a été résolue très rapidement, ne retardant pas le chantier. Cela grâce à la réactivité et la bonne volonté de tous, le service assainissement de la CCPAL qui en a la compétence et son directeur M. PAQUETEAU et M. FONTAINE technicien du service ainsi que les entreprises BRIES TP et SNPR qui ont réalisé les travaux.

Je les remercie tous très sincèrement pour leur diligence. Un point total et complet sera réalisé à l'issue de tous les travaux de cet aménagement et présenté dans le bulletin Hiver 2022.



Rénovation complète du linéaire d'assainissement collectif, maintenant couvert par les magnifiques gradins en pierre



La création de notre aire de jeux pour enfants commence à prendre tournure, restent à traiter tous les abords en ferronnerie, les arbres et haies ainsi que les finitions

Le Loup dans le parc naturel régional du Luberon



© PNRL- J.Baudat Franceschi

Le Loup gris (*Canis lupus*) a effectué un retour naturel en France durant les années 1990, depuis l'Italie. Sa présence régulière est confirmée dans les monts de Vaucluse depuis la fin des années 2000. Comme dans le reste du pays, le loup est en train de se réinstaller à travers l'ensemble du territoire du parc régional et de la réserve de biosphère Luberon-Lure. Les suivis des effectifs nationaux du loup sont réalisés par l'Office Français de la Biodiversité. Le parc contribue à ces suivis, qui montrent que nous avons au moins 5 meutes entre les monts de Vaucluse, le Grand Luberon, et la montagne de Lure. Le Petit-Luberon est sur le front de colonisation du loup, c'est-à-dire les territoires sur lesquels l'espèce est en train d'essayer de s'installer.

Les loups sont des animaux sociaux qui vivent en groupe, les meutes. Ils sont généralement actifs surtout la nuit, mais peuvent l'être aussi de jour. Une meute est un groupe familial composé d'un couple reproducteur (mâle et femelle dominants ou « alpha »), des jeunes de l'année, et d'un certain nombre de loups qui restent attachés au groupe durant un certain temps. Ils peuvent être nés les saisons précédentes et être restés au sein du groupe pour leurs

premières années (descendants du couple alpha). Ou venir de l'extérieur et ayant été acceptés dans le groupe (plus rare). Le nombre de membres d'une meute change tout le temps d'année en année, et selon les saisons. En France la moyenne est de 4 à 5 loups / meute, avec couramment le double d'individus durant l'hiver (8-10 loups).

La taille d'une meute est aussi très dépendante de la quantité de nourriture disponible sur son territoire (proies sauvages). Les loups ont besoin d'environ 2 à 5 kg de viande / jour en moyenne. Dans les faits, ils alternent des périodes de jeûne (couramment plusieurs jours) avec de l'alimentation suite à la capture d'une proie. Dans notre région méditerranéenne de basse altitude, ce sont les chevreuils, les sangliers et les cerfs qui constituent le fond du régime alimentaire. Sa position de super prédateur en fait un régulateur naturel des ongulés sauvages. En France, une étude menée sur le régime alimentaire de 9 meutes des Alpes, a montré que l'alimentation des loups y est composée à 76% de proies sauvages, 16% de proies domestiques et de diverses proies occasionnelles.



©Photo PNRL

On sait qu'un loup vit 12 à 15 ans à l'état sauvage. C'est un prédateur généraliste, non spécialisé, qui est capable de s'adapter à des environnements variés. L'espèce vit un peu partout sur la planète, sous tout type de climats (des régions polaires froides de l'Arctique aux steppes et déserts secs et chauds). Y voir exclusivement un symbole d'une Nature sauvage n'a pas grand sens sur le plan biologique. Les loups s'accommodent de régions forestières et agricoles où les activités humaines sont très présentes et façonnent les milieux naturels depuis des siècles, comme c'est le cas dans nos régions d'Europe occidentale.

Enfin, il faut souligner les capacités de déplacements des loups, qui peuvent parcourir plus 20 km en une nuit sans aucun problème. Le loup est un coureur de fond, un athlète de haut niveau. Un loup vu un soir dans une commune peut très bien être aperçu le lendemain matin à des kilomètres de là. Associé à sa discrétion naturelle et à sa capacité à se cacher tout en vivant à proximité de l'Homme, cette mobilité quotidienne complique aussi beaucoup notre capacité à comptabiliser le nombre de loups présents à un endroit donné à un moment donné de l'année.

C'est pourquoi les suivis visant à évaluer le nombre de loups présents à un endroit donné se font entre Octobre et Mars. Ils permettent d'évaluer le nombre de

loups en France, les résultats étant rendus publics chaque année en juillet (le temps de traiter les milliers de données récoltées au niveau national). Toutes les informations sont sur <https://www.loupfrance.fr/>.

Le loup est un prédateur opportuniste qui mange ce qu'il trouve là où il est. C'est ce qui explique que lorsqu'il en a l'occasion, il s'attaque aux troupeaux domestiques, en particulier les moutons. Mais aussi les chèvres et plus rarement des veaux, des chevaux et ânes. Comme beaucoup de grands animaux, c'est une espèce que sa biologie met en conflit avec l'Homme et une partie de ses activités. Les loups commettent malheureusement des dégâts importants qui mettent la profession des éleveurs ovins sous pression. Tout l'enjeu est de parvenir à contenir les dégâts de l'espèce en protégeant efficacement les troupeaux domestiques, pour assurer une coexistence Homme-Loup la moins difficile possible.

Dans le Petit-Luberon, au moins deux loups adultes ont été pris au piège-photo par le parc régional (ci-dessus, en noir et blanc) durant l'hiver 2021-2022. Les animaux se déplaçaient sur la route de la crête du Petit-Luberon, dans le secteur des Hautes Plaines (Oppède – Ménerbes). Il reste à ce jour difficile d'évaluer si une meute pourrait s'installer à demeure dans le massif, notamment du fait du peu de points d'eau disponibles.

Néanmoins la grande faculté d'adaptation de l'espèce, associée à la présence de belles populations de sangliers et de chevreuils, laisse penser que ce n'est pas une chose impossible.

A Lacoste, un troupeau a été durement attaqué à la fin du mois d'avril : 9 bêtes tuées, et une vingtaine de blessées, dont certaines sont ensuite décédées. L'attaque sur le troupeau s'est produite dans le secteur de La Valmasque, à proximité d'une route et de quelques habitations. Ceci illustre la difficulté de gérer l'impact du loup sur les troupeaux. Les éleveurs sont en première ligne et doivent composer avec la nécessité d'employer des chiens de protection de troupeaux dans des secteurs par ailleurs habités et souvent touristiques. Il est essentiel que les mairies aident les éleveurs à s'organiser localement, en favorisant le dialogue avec les autres usagers et habitants des zones où séjourne le troupeau. Le bénéfice du passage de troupeau pour les communes est essentiel, en particulier pour la prévention des incendies, chose cruciale dans nos régions chaudes et

sèches. La dent des brebis diminue la quantité de végétation potentiellement combustible et permet d'entretenir des zones de coupes feux. Par ailleurs, les troupeaux font partie de l'identité provençale, tout comme les fromages de chèvres et de brebis, et la viande d'agneau. Il appartient à tous et toutes de faire l'effort de comprendre les difficultés que rencontrent les éleveurs et de respecter leurs contraintes, notamment en adoptant la bonne attitude avec les chiens de protection et en acceptant leur présence localement. Le retour naturel du loup dans notre pays génère une situation difficile mais cela ne doit pas occulter que l'espèce est protégée. Et qu'en cette période de crise généralisée d'effondrement de la Biodiversité, il s'agit de ce point de vue d'un des rares signes positifs que l'on puisse relever actuellement. Le défi qui nous est posé est difficile. Mais il doit permettre de rassembler les populations pour collectivement atténuer et résoudre les problèmes. Et non pas diviser les gens entre « pro loups » et « anti loups », un débat qui n'a en réalité désormais plus grand sens.

Julien Baudat Franceschi, Parc du Luberon



©Photo PNRL- L. Michel

Portraits



©Photo- Aline Salvaudon

Hervé Vanini (à gauche sur la photo) est éleveur de brebis depuis 20 ans à Cruis (04). Avec Hery Demette, ils mènent ensemble leurs troupeaux rassemblant plus de 630 mères et leurs agneaux, de la race locale Mourerous.

Leur élevage repose sur le pastoralisme, c'est-à-dire que le troupeau consomme de l'herbe, le plus possible afin de limiter les compléments alimentaires et le foin. Ils se déplacent donc beaucoup pour trouver la ressource disponible en fonction des saisons : après l'hiver en bergerie sur la montagne de Lure, suit un voyage à pied vers le Luberon : des pâturages en février-mars sur le Petit Luberon, puis la descente dans les terres autour des villages de Lacoste et Bonnieux au printemps. C'est à cette occasion que nous pouvons les rencontrer !

Suivant leur troupeau jour et nuit, ils sont présents sur des parcelles privées et sur les restanques communales des terrasses du Passet.

Les agneaux de printemps sont vendus à un abattoir de Bédarrides, ils pèsent déjà 35 kg en moyenne.

A l'été, les brebis transhumant (en camion) vers les estives de Sixt Fer à Cheval en Haute Savoie. Le pâturage extensif de ces brebis est un bon moyen

d'entretenir écologiquement les terrains enherbés, et d'éviter leur enfrichement.

Sur le Luberon et dans les Alpes, des aides nationales et européennes soutiennent leur activité car elle contribue également à préserver une biodiversité exceptionnelle, et à entretenir les bords de pistes DFCI.



20 avril 2022 : Violente attaque sur leur cheptel à la Valmasque

Si vous êtes propriétaire de terrains et que vous souhaitez les proposer au pâturage, n'hésitez pas à contacter la mairie qui transmettra à Hervé et Hery.

Restauration des remparts

Présentation historique



Edifié sur un site pré-romain et implanté au pied d'une corniche calcaire, Lacoste possède une situation exceptionnelle.

Les remparts et les portes définissent le cœur médiéval du village avec un bourg castral édifié à partir du XI^{ème} siècle en contrebas du château qui a appartenu au marquis de Sade.

La commune ayant subi, comme l'ensemble de la région, les calamités du XIV^{ème} siècle "pestes, guerres et brigandages", Lacoste fut repeuplé dès la fin du XV^{ème} siècle par les Vaudois. Ces vaudois, ralliés à la Réforme de 1532 furent le prétexte de la mise à sac du village lors de l'expédition décidée par le gouvernement d'Aix en 1545. Contrairement aux localités voisines, Lacoste sera rattaché au Comtat Venaissin après la Révolution de 1789.

Le village va reprendre son activité et sa croissance économique assurant sa pérennité.

Lacoste est un livre d'histoire ouvert, et son patrimoine inspire de nombreux artistes.

Présentation du projet

Les travaux porteront sur l'ensemble des remparts mais seront réalisés par phases. Ces éléments remarquables sont altérés, envahis par la végétation destructive et présentent des dégradations liées à l'usure du temps qui passe, les pierres sont descellées et menacent de tomber, certaines sont délitées. Une première tranche de travaux a été définie:

La porte moderne XVI^{ème} siècle

Située sur la rue Basse, à l'est du village, en contrebas du portail de la Garde, il s'agit simplement d'une simple porte percée plus tardivement dans le rempart, elle présente un arc en anse de panier.



La Porte moderne



Portail de la Garde

Le portail de la Garde XIVème siècle

Situé à l'est du village sur la rue Saint Trophime et adossé à une tour de garde. Il est le portail le mieux conservé. Il est surmonté d'une portion du chemin de ronde et d'une bretèche avec mâchicoulis.

La commune se mobilise pour sauver son patrimoine et travaille en partenariat avec le Parc naturel Régional du Luberon sur ce projet en s'appuyant sur une étude diagnostique réalisée en 2015.

Aujourd'hui nous devons passer au stade de la réalisation d'une première tranche évaluée à 156 861,60 euros HT (soit 188 233,92 TTC)



Portail des Chèvres

Le portail des Chèvres XIVème siècle

Situé à l'ouest du village, sur la rue Frescado et adossé à une tour ronde, le portail conserve encore une portion du chemin de ronde.

L'objectif est de redonner leur superbe à ces éléments, redonner sa lisibilité à l'ensemble, sécuriser les portions dégradées et dangereuses, redonner une cohérence architecturale à l'enceinte fortifiée du village, assurer une déambulation sécurisée aux visiteurs puisque le site est situé sur l'espace public.

Devenir acteur de la sauvegarde du patrimoine lacostois

FONDATION



La Fondation du patrimoine apporte son soutien à la commune de Lacoste pour la restauration de ses remparts - 1^{ère} phase- et dans sa recherche de dons.

Ce partenariat avec la Fondation du Patrimoine est un gage de pertinence du projet et de légitimité de l'action engagée. C'est auprès de la Fondation que vous pourrez apporter votre soutien.

Qu'est-ce qu'une souscription ?

La Fondation du patrimoine organise des campagnes d'appel aux dons pour aider les collectivités, mais aussi les particuliers et les associations, à financer leur projet de restauration du patrimoine.

Cette mobilisation du mécénat privé et d'entreprise permet à toutes les personnes attachées à la valorisation du patrimoine d'apporter une contribution financière à un projet spécifique tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt : 66% pour les particuliers, 75 % pour les personnes imposables à l'IFI, 60 % pour les entreprises. La Fondation du Patrimoine enverra

automatiquement aux donateurs un reçu fiscal qui leur permettra de bénéficier de ces avantages fiscaux.

Campagne d'appels aux dons

La campagne sera lancée après l'été, le temps de finaliser les dossiers. Dans quelques semaines, les dons seront possibles en contactant la Fondation du Patrimoine.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Par l'intermédiaire du site : <https://www.fondation-patrimoine.org> puis rechercher le projet de Lacoste en région PACA. Vous pourrez contribuer en suivant le lien « soutenir ce projet ».
- A partir du site de la commune : www.lacoste-84.com : un lien vers la Fondation du Patrimoine sera mis à votre disposition.
- Ou bien en envoyant un chèque à l'adresse suivante sans oublier de joindre le bulletin de souscription : Fondation du Patrimoine-World Trade Center- 2 rue Henri Barbusse- 13 001 Marseille.

MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION

Vos démarches d'urbanisme sur la commune



L'instruction va passer à une procédure numérique, du dépôt en ligne de la demande sur un téléservice dédié, à la notification de la décision jusqu'à la déclaration d'achèvement de chantier.

Vous n'aurez plus besoin de faire plusieurs exemplaires.



Les dépôts dématérialisés ne pourront se faire que par ce téléservice. Aucune autre transmission par un autre biais numérique ne sera recevable.

Le pétitionnaire aura toujours la possibilité de déposer ses demandes au format papier, s'il le souhaite en Mairie

Attention ! il faudra fournir 4 exemplaires



Comment effectuer vos démarches ?
Deux solutions s'offrent à vous...



1. PAR LE TÉLÉSERVICE (au 1er janvier 2022)

Ecrivez le lien ci-après sur votre barre de recherche et laissez-vous guider

<https://sve.sirap.fr/#/084058/>

ou dirigez-vous sur le site de la commune : www.lacoste-84.com rubrique urbanisme

OU

2. PAR VOIE PAPIER

Télécharger les formulaires sur le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

Déposer les dossiers complets à la mairie de la commune en **4 exemplaires**. Après enregistrement le dossier est envoyé au service ADS de la CCPAL

L'hiver fut long et froid, pas de neige donc pas de sortie pour nous.

Le repas de fin d'année offert par la mairie fut très convivial.

Merci à Mathias et mon équipe pour la surprise de mon anniversaire, très touchant.

Interventions du CCFF

- Premier feu : Lundi de Pâques, Pascal BALLANDRAS et Jean SALVA ont fait un travail formidable où nous avons été rejoints par les Sapeurs-Pompiers de Bonnieux que nous remercions.
- Le 25 juin : Nous assurons la sécurité des feux de la St Jean.
- Le 2 juillet, a eu lieu une manœuvre avec toute l'équipe. A l'ordre du jour, secourisme, attaque d'un feu de broussaille en toute sécurité, ravitaillement du camion porteur d'eau sur les bornes incendies. A midi, l'amicale du CCFF a offert une collation à l'équipe.
- Fête votive : Nous animerons les jeux des enfants.
- En Aout : Nous assurerons la sécurité incendie et secourisme aux soirées du Festival Cardin.

Récemment, nous avons préparé les patrouilles de Juin et Juillet : nos deux véhicules ont commencé à tourner.

En raison de la sécheresse terrible et de la canicule, grande prudence pour vous et la nature. Merci

Sécheresse et canicule

Nous avons eu deux jours d'alerte canicule avec une demande préfectorale de patrouiller sur la commune les 16 et 17 juin.

Je voudrais saluer deux de mes équipiers touchés par la maladie, revenez nous vite.

A tous les Lacostois et visiteurs nous souhaitons un bel été, vous pouvez compter sur nous.

Bien amicalement

Olivier Mazel

Téléphones CCFF 24h/24 Juillet et Aout :

M. MAZEL 0682640933

M. PITOT 0623436542

Prévention

Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- **Vous êtes fumeur ?** Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. Si vous fumez dans votre voiture, soyez vigilant, les cendres incandescentes peuvent partir depuis une fenêtre ouverte.
- **Vous organisez un barbecue ?** Le bon réflexe, c'est d'être sur une terrasse chez soi plutôt qu'en pleine nature, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent s'enflammer.
- **Vous bricolez en plein air ?** Le bon réflexe c'est de travailler loin de la végétation et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse sévère.

En cas d'incendie, j'appelle le 18, le 112 ou le 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.

Plus d'informations sur feux-foret.gouv.fr



L'accès en forêt est-il possible aujourd'hui ou demain ?
Un seul numéro : 04.28.31.77.11

La classe verte : sault

Nous sommes partis en classe verte fin avril. Nous sommes arrivés au château de Loudray puis nous avons nourri les moutons. Nous avons fait de la lecture de paysages (dessiner ce que l'on voit), nous avons fait du landart (dessin avec la nature). Pour finir nous avons durant le séjour, fait une course d'orientation.

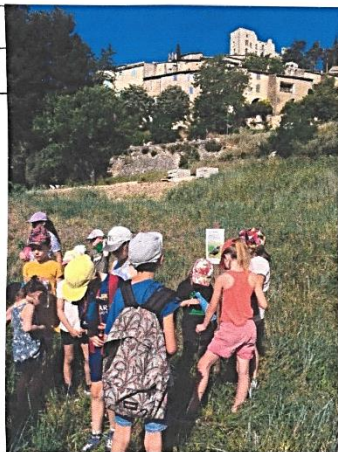


Nous avons étudié les abeilles. Les grands ont fait une grande randonnée et les petits ont étudié le potager.



La journée des oiseaux fantastiques

Le 20 mai 2022 on a fait une sortie sur les oiseaux à Lacoste. On est allé dans le village, on a dessiné des oiseaux dans la rue. C'était très bien! En regardant les images on a écouté certains chants d'oiseaux et un moment il y a un vrai oiseau qui nous a répondu! Et pour finir on est allé voir des expositions.



Notre voyage antique

Cette année nous avons travaillé sur l'Antiquité. Au début de l'année : l'Égypte (Isis, Anubis, Osiris). Sur la Grèce nous avons lu le feuilleton d'Hermès, le fils de Zeus. Et travers ce livre nous découvrons les dieux et les déesses grecques. Et l'école nous avons lu des BD d'histoire pour découvrir la Gaule et les Romains. En fin d'année nous avons créé un spectacle qui raconte cette période importante de l'Histoire.



Les supers sports de l'année

Cette année on a fait du vélo dans la cour (entraînement). Puis on a fait une sortie dans le village de Lacoste, on est allé à la piscine au Pont Julien. On a fait des sorties U.S.E.P. avec d'autres écoles. La classe des petits sur les rondes et les jeux dansés la classe des grands athlétisme et gymnastique.



La fête de l'école



Lors de la Fête de l'école, sous les chênes du stade, la traditionnelle remise du dictionnaire du Collège LAROUSSE aux élèves quittant l'école de Lacoste pour entrer en 6^{ème} à la rentrée de septembre 2022. Les 4 jeunes élèves fin prêtes pour affronter les années collèges. Dans l'ordre de gauche à droite : Laïa, Salwa, Emma et Morgane entourées de leurs enseignantes Mesdames Nadège GUICHARD et Tiphaine MIRADA.

La cantine

Dans le courant du mois de mai, la mairie a dû pallier en urgence à une carence en personnel pour assurer l'aide et la surveillance de la cantine scolaire en supprimant le deuxième service.

Il est regrettable que les parents aient été contrariés par ce changement imprévu mais en conservant le second service, la commune se retrouvait dans l'impossibilité d'assurer la sécurité des enfants. Cette décision a été mal perçue, je m'en excuse.

A l'origine, les deux services avaient été mis en place à un moment où il y avait pratiquement 40 élèves à faire manger en même temps avec une problématique COVID de surcroît, dans notre petite cantine. Ce fonctionnement a solutionné des problèmes de bruits, de situation sanitaire et de confort mais pas du nombre de personnel induit et de coût : 4 personnes pour plus de 4 000 € sur l'année scolaire.

Il apparaît clairement que selon l'effectif prévu à la rentrée de septembre 2022, il y aura bien moins de 30 élèves à faire manger, effectif qui nous permettra de ne maintenir qu'un seul service.

La garderie

Une réflexion est engagée en concertation avec les parents via un questionnaire ciblé concernant la garderie du matin et du soir pour les besoins réels, hors garderie de confort.

Aujourd'hui nous sommes sur une garderie communale gratuite, ce qui risque de changer aussi à l'avenir. En fonction du résultat de la consultation avec les parents, la garderie périscolaire avec Lou Pasquié peut être envisagée uniquement dans le cadre d'un nombre d'élèves présents sûrs et garantis, payants et pas à la carte.

Dans le cadre d'une garderie communale, les réflexions engagées concernent la mise en place du règlement intérieur, le tarif à appliquer, les modalités d'inscription probablement en ligne avec une préinscription. Garder 5 enfants ou 15 enfants n'est pas la même chose en terme de personnel.

Pour clore ce sujet sensible et exigeant, il faut préciser qu'un agent ne peut pas travailler plus de 10h par jour sur une amplitude horaire de 12h, ce qui justifie l'emploi d'un agent supplémentaire pour l'entretien ménager des bâtiments scolaires. Il ne s'agit pas d'une histoire d'argent mais d'une obligation réglementaire.

Enfin, je rappellerai que la mise en place des services de la cantine et de la garderie n'ont pas de caractère obligatoire pour la Commune. Nous verrons ce que donnera la consultation mais en tout état de cause, la commune ira toujours dans le sens de l'intérêt des enfants et du meilleur accueil possible de nos élèves en adéquation avec nos moyens.

M. Le Maire

Après-midi de cohésion



Le 9 Mai dernier, la mairie de Lacoste a organisé sur le stade, un après-midi de cohésion pour les employés municipaux et les élus.

Après 2 années de COVID durant lesquelles le contexte de travail de chacun a été modifié, les procédures et protocoles enchaînés dans des délais réduits demandant à chacun une grande adaptabilité, l'isolement des personnes, il est apparu évident d'organiser une demi-journée de rencontre pour maintenir la motivation et la cohésion des salariés et ainsi favoriser la communication et l'esprit d'équipe.

Au programme de cette demi-journée :

- Echanges de 10 minutes entre 1 élu et 1 agent ne se connaissant pas ou peu,
- Présentation individuelle de chaque participant en fonction de leur date d'arrivée dans la collectivité
- Présentation des projets municipaux aux agents

Cet après-midi s'est conclu par le partage du verre de l'amitié autour d'un goûter.

Devant la réussite de cette animation, il reste fort à parier, qu'elle sera reconduite.

A Lacoste, vous bénéficiez de services publics mutualisés autour des activités postales et financières, du livre et du tourisme gérés par la commune avec l'aide de La Poste et de l'intercommunalité Pays d'Apt Luberon. La Cure est ouverte toute l'année, 6 jours/7 et deux agents municipaux se relaient pour assurer un accueil de qualité. Quelques fermetures ponctuelles et justifiées par certaines obligations du service rendu à la population sont possibles. Nous les signalons par un affichage sur la porte et au guichet. Nous remercions chaleureusement tous les usagers qui apprécient ce lieu atypique et nous vous disons à très bientôt !

Covid-19 : Nous vous accueillons aux horaires habituels et toujours dans le respect des règles sanitaires en vigueur et des gestes barrières pour assurer la sécurité de tous, usagers et agents. Merci de bien vouloir rester vigilants aux consignes.

L'agence postale communale

Avez-vous un Compte Client La Poste ?

Aucun lien avec un compte financier. C'est un espace client La Poste où sont enregistrés votre nom, prénom, adresse postale, mail et téléphone. Il vous permettra d'être contacté facilement par le facteur, de reprogrammer une livraison en cas d'absence, de gérer vos procurations postales et vos contrats de réexpédition par exemple.

Profitez de votre prochaine visite pour le créer ou mettre à jour vos coordonnées de votre espace client La Poste.

Accéder à votre compte directement sur le site de La Poste ou l'appli La Poste.

Votre procuration postale est-elle à jour ?

Pour une meilleure sécurité dans la distribution de vos courriers, les procurations postales sont informatisées et valable 5 ans. Une procuration postale n'a rien à voir avec une procuration bancaire et elle n'est pas automatique entre époux, pacsés, concubins, enfants, etc. Elle peut se faire et se renouveler sur le site de La Poste, à l'agence postale ou auprès de la factrice.

Dépôt de colis : en l'agence postale, nous pouvons prendre en charge les colis aux dimensions maximales de 1m de longueur et/ou longueur + largeur + hauteur = 1,5m. Et toujours moins de 10kg. Si c'est plus grand ou plus lourd, déposez vos colis au bureau d'Apt ou de Coustellet.

A l'accueil de l'agence postale, les heures limites de dépôt du courrier et des colis sont :

du lundi au vendredi à 11h - le samedi à 10h30

Toutes les boîtes aux lettres de La Poste sont relevées selon les heures notées sur chacune d'entre elles.

Tous les horaires de vos points de contact La Poste

sont mis à jour sur le site officiel de La Poste :

<https://localiser.laposte.fr/vaucluse/>

Pour toute demande ou conseil d'ordre postal, nous sommes aussi joignables par téléphone au 04.90.06.11.36 et par mail agencepostale@lacoste-84.com.

La bibliothèque municipale

La bibliothèque a le plaisir de vous accueillir toute l'année. Nous sommes aussi à votre écoute par téléphone au 04.90.06.11.36 ou par mail bibliotheque@lacoste-84.com.

L'inscription pour le prêt est de 8€ pour un an
- gratuit pour les enfants de moins de 18 ans, les étudiants
et les personnes bénéficiaires des minima sociaux -

jusqu'à 20 documents pour 3 semaines maximum

sur le réseau des 10 médiathèques du Calavon
à Apt, Bonnieux, Gault, Lacoste, Jocas, Murs, Roussillon,
Saignon, Saint Martin de Castillon et Saint Saturnin les Apt.

Et l'accès libre depuis votre domicile à « Vivre connectés », offre gratuite et légale de ressources numériques (cinéma, autoformation-savoirs, presse, espace jeunesse). Vous pouvez ainsi depuis votre domicile regarder un film classique ou récent, lire, feuilleter la presse magazine, ou vous former dans de nombreux domaines. Découvrez le service pendant 10 jours et inscrivez-vous à la bibliothèque pour poursuivre l'expérience.

Catalogue en ligne : <http://ccp-apt-pom.c3rb.org>

Actuellement, près de 73 de nos lecteurs ont emprunté au moins un livre (dont 28 enfants hors temps scolaire, les deux classes de l'école et 43 adultes), pour 854 prêts de documents effectués depuis le début de l'année 2022 parmi les 2 603 documents disponibles à Lacoste et **115 370 documents sur le réseau des médiathèques.**

En mai dernier, le bibliobus du Service Livre et Lecture du Département de Vaucluse a fait son retour à la bibliothèque. Un échange de près de 450 documents et pour un fond SLL disponible à Lacoste de 674 ouvrages.

Faites-nous connaître vos souhaits de lectures.

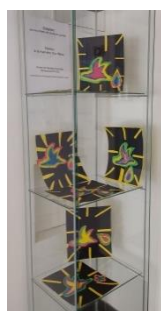
Accédez au prêt de livres numériques sur tous les écrans de votre liseuse, votre tablette ou votre ordinateur.



Des molas racontent ...

Exposition de pièces textiles amérindiennes par l'association « Arts Premiers de Peuples Minoritaires » et le Réseau des Médiathèques du Calavon du 7 au 27 mars 2022.

Les visiteurs des 10 médiathèques ont pu apprécier la finesse des ouvrages traditionnellement confectionnés par les femmes du peuple amérindien Guna, qui vit à la frontière du Panama et de la Colombie. Les enfants de l'école de Lacoste se sont essayés à la technique par le découpage et le collage de feuilles de papier coloré.



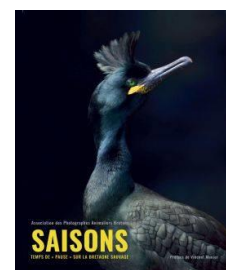
Exposition des sculptures de Martha SHEARER

La bibliothèque a eu l'honneur d'inviter la sculptrice d'origine canadienne, lacostoise depuis plus de 40 ans pour exposer ses œuvres créées à partir de vieux outils rouillés. Elle les assemble, les modèle et cela donne vie à de drôles d'oiseaux. Du 14 mai au 11 juin 2022, c'est plus de 220 visiteurs qui ont pu les admirer et partager un moment avec l'artiste.



Martha SHEARER a également pris plaisir à rencontrer les enfants de l'école pour une visite commentée de l'exposition et répondre à toutes leurs questions.

A l'occasion de la manifestation sur les oiseaux organisée en mai dernier avec le Foyer Rural de Lacoste, les bénévoles ont eu la gentillesse d'offrir deux livres aux lecteurs de la bibliothèque:



OWLS - Chouettes et hiboux d'Europe, un ouvrage mêlant photographies et poèmes / écrits par Stéphanie et David ALLEMAND et **Saisons, Temps de « pause » sur la Bretagne sauvage**, recueil de clichés par l'Association des Photographes Animaliers Bretons.

L'année scolaire s'achève avec 7 accueils ou portages de livres, 2 visites d'expositions et un vote de nos jeunes lecteurs pour le prix des Incorruptibles 2022.



Actuellement : braderie de livres et exposition d'œuvres de Street Art prêtées par Bruno Pitot jusqu'au 23 juillet 2022.



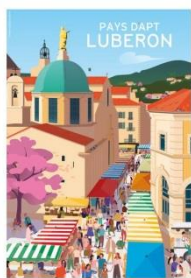
A venir à l'automne 2022 : exposition hommage à Barbara LINDFORS avec l'aide de sa fille Cécile.

L'office de tourisme intercommunal

La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon regroupe 25 communes. Pour accueillir les visiteurs et les locaux, 7 bureaux d'information touristique couvrent l'ensemble de notre territoire à Apt, Bonnieux, Céreste, Lacoste, Ménerbes, Roussillon et Saint Saturnin les Apt.

Croquez le Luberon !

Un biscuit avec une forme originale et typique du Luberon : une borie ! Une exclusivité créée par l'Office de Tourisme Pays d'Apt Luberon et fabriquée à la biscuiterie La Rue des Biscuits à Céreste. Une gourmandise à la fleur de lavande qui plaira à tous les gourmands ! En vente au bureau d'Apt.



La boutique de l'Office de Tourisme Pays d'Apt Luberon

Parce qu'il est toujours bon de partager un peu du Luberon, l'Office de Tourisme vous propose des produits fabriqués en Pays d'Apt Luberon, ainsi que des articles originaux inspirés du territoire et de ses couleurs uniques.

Désormais 3 collections vintage : le Marché d'Apt, le Massif des Ogres et les

Lavandes. Où trouver ces articles ? Au bureau d'information touristique à Apt, 788 avenue Victor Hugo.

6 thématiques/40 ateliers pour les pros du tourisme

L'Office de Tourisme Pays d'Apt Luberon souhaite être au plus proche des socio-professionnels de son territoire. Pour cela, de nombreux ateliers ont été mis en place, afin de vous accompagner : chambres d'hôtes, hôtels, campings, propriétaires de gîtes, sites touristiques, prestataires d'activités, restaurateurs, commerçants, artisans, producteurs... sur diverses thématiques.

« Les Ateliers Ambassadeurs 2022 » sont un éventail d'accompagnement pour apprendre à donner plus de visibilité, plus d'expertise à votre structure. Ce programme entièrement financé par le service tourisme intercommunal vous permettra de gagner en notoriété et d'obtenir de réels résultats.

Qualification des hébergements

Brigitte POLETTI a pris sa retraite. Ce sont désormais Anne PIN et Pascale LONG qui prennent le relais (tél. 04.90.05.60.25 ou mail hebergement@paysapt-luberon.fr).

L'agenda des référents pour le classement et la qualification des hébergements touristiques est désormais complet. Les prochaines visites de contrôles ne reprendront qu'à partir du 19 septembre 2022. Nous vous invitons toutefois à consulter le guide de l'hébergeur si vous souhaitez programmer un classement de votre hébergement à la rentrée. D'ici là, nous restons à votre disposition pour toute information qui vous serait utile pour préparer votre dossier de demande de classement.

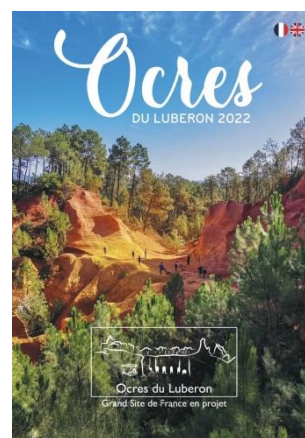


Les éditions 2022 sont disponibles dans les bureaux de tourisme et chez nos partenaires.

Le monde du papier en crise

Cette année, suite à des événements indépendants de notre volonté (hausse du prix du papier et pénurie de papier), nous nous attendons à manquer de documentation papier. Merci de nous aider à distribuer à bon escient les documents et de proposer le téléchargement numérique à vos visiteurs lorsqu'il est possible.

<https://www.luberon-apt.fr/>



Le guide "Ogres du Luberon" 2022 est disponible.

Ce document est indispensable pour découvrir les sites et boutiques des Ogres du Luberon, mais aussi le Grand Site en projet des Ogres du Luberon engagé depuis maintenant près de 10 ans sur le Massif des Ogres par la Communauté de communes et l'Office de Tourisme Pays d'Apt Luberon pour la préservation, la gestion, la mise en valeur de ces sites emblématiques dans une perspective de développement durable.



Sunsets Vignerons du Luberon

Pour la 4^{ème} édition, chaque mardi soir, du 21 juin au 20 septembre 2022, les vignerons vous accueillent sur leur domaine.

Chaque soirée s'articule autour d'une thématique différente afin de varier mets et vins.

A votre disposition :

- Marine PICCA, relations Partenaires de l'OTI au 04.90.72.75.30
- Anne PIN et Pascale LONG, démarche de classement au 04.90.05.60.25
- Virginie GARDI, gestion de la taxe de séjour au 04.90.74.03.18
- Ludovic Laffitte, directeur de l'OTI Pays d'Apt Luberon

Lou Pasquié, Centre Social et Culturel Intercommunal



Atelier « bien vieillir » à Lou Pasquié

Dans la continuité de 2021, Lou Pasquié a été conventionné par l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires Paca (ASEPT) pour mettre en place des ateliers « bien vieillir » pour les seniors de son champ d'intervention.

- Un atelier « bien être par le mouvement et la relaxation » à Bonnieux et « seniors au volant » à Goult viennent de se terminer.
- A la rentrée de septembre, 2 ateliers « Mémoire » de 10 séances sont programmés le vendredi matin à partir du 9 septembre (sans doute à Ménerbes) et le jeudi après-midi à partir du 8 septembre à Saint-Pantaléon.
- Un atelier « sophrologie » débutera le lundi 5 septembre à Bonnieux.
- Un atelier « gymnastique douce » aura lieu à Saint Pantaléon le jeudi matin à partir de septembre jusqu'en juin 2023. A noter que ce dernier atelier est payant (le tarif dépend du nombre d'inscrits).

Pour participer à ces ateliers qui sont gratuits, il faut adhérer à Lou Pasquié (10 € l'adhésion individuelle et 17 € l'adhésion familiale). Il est nécessaire également de s'inscrire pour réserver sa place.

Pour que ces ateliers aient lieu, il faut un nombre minimum de participants mais aussi un nombre maximum.

En cas de personnes placées sur la liste d'attente, nous essayons de programmer d'autres ateliers plus tard dans l'année.

Nous avons d'ores et déjà programmé un atelier « mémoire pepseureka » en janvier 2023 et un atelier « vitalité » en mars 2023.

Informations et inscription : **04 90 05 56 91** du lundi au vendredi (sauf le mercredi après-midi) ou par mail loupasquie.vielocale@gmail.com

Retrouvez toutes les infos de Lou Pasquié sur le site www.loupasquie.fr et la page Facebook « Centre Social Lou Pasquié ».



Atelier relaxation à Bonnieux en juin 2022



Atelier mémoire à Goult en septembre 2021

La sortida en Aubrac

Aquò se passèt un pauc après 1970. De Costassencs organizèron una sortida en Aubrac. S'èra logat un car per tres jorns : dissabte, dimenche e diluns. Sabe plus s'èra per Pascas o per Pendecòsta. Aviam per ostalariá una colonia de vacanças. Dormiam aquí, i mangeriam quauquei fes, mai manjaviam perèu envèrs la Germèna que teniá un restaurant de bona renomada. Son especialitat èra l'aligòt, l'especialitat roergata la mai celèbra : purèia de tartifles e fromatge fondut. Es una recèta que sembla fòrça aquela de la tartifleta deis Aups o la truffada dau Cantau. Dins aquelei doas recètas lei tartifles (que i dison de trufas dins lo Cantau) son pas passats en purèia, es aquò que lei diferencia lo mai de l'aligòt. Senon es totjorn de pomas de tèrra amé de fromatge de vaca locau.

Mai avant de manjar l'aligòt envèrs la Germèna o lei tripous a la colonia de vacanças nos faliá arribar ailamont.

Partiguèram lo matin d'ora de Lacòsta, lo dissabte. Lo car èra plen ! Plen de jòia ! Vos dise pas coma eriam contents ! Galejaviam de l'onga ! Lo plus vielh de nautres, lo paire Tedenat de Menèrbas, festejèt sei 80 ans ailamondaut m-onte èra nat e i 'aviá encara de familha qu'anèt veire !

Aviam quasiment totei entre vint e trenta ans e dins la clic n i aviá dos, sabe pas coma leis aviam coneigits ni de m-onte qu'èran mai venián totjorn faire fèsta amé nosautres. Fasián d'estudis per venir dentistas e s'enuejaviam jamai en sa compania !

Coma eriam sus lei pichòtei rotas de montanha de l'Aveiron una 2CV se venguèt pegar au cuòu de nòstre car sensa posquer lo despassar. Un dei « dentistas » s'avisèt qu'aquele que menava la 2CV èra una monjeta e que tres autrei religiosas èran am'ela dins la veitura. E de qué fai nòstre futur derrabaire de dents ? Faliá l'imaginar ! Venguèt au fons dau car. Baissèt lei braias e faguèt veire sei gautas dau cuòu a-n aquelei qu'èran dins la 2CV !

Quand fugueriam a l'auberga de la Germèna, que li demandèram de qué nos anava faire manjar, nos vantèt son aligòt que sabiam pas de qu'èra e nos diguèt que i'aviá dins son restaurant que de bònei causas per manjar. E coma nos disiá aquò, per veire se cò que disiá èra vrai un de nosautres (dirai pas son nom) agantèt una planta grassa qu'èra aquí per decorar la sala e ne'n masteguèt davant la paura Germèna que començèt a se demandar de m-onte sortiam ! Quand fugueriam a taula e que se servèt l'aligòt la Germèna se faguèt un onor de servir en premier aquèu qu'aviá tastat sa planta grassa. N i en metèt una plena sièta ; e puèi tot en galejant n i en vuguèt sus la tèsta, dins lei chivus ! L'espectacle nos impressionèt, mai s'avisèram que l'aligòt pegava pas, salissiá pas ! La Germèna batejava ansin aquelei qu'avián jamai tastat d'aligòt !

Vos ne'n dirai pas mai. Mangeriam ben e begueriam pron per faire esquilha tot aquò !

E la fèsta durèt tres jorns !

Gui Matieu

Erratum

Mea Culpa : Dans le numéro précédent je dis que j'avais connu au Mali les comédiens africains qui sont venus à Lacoste. Je les avais connus chez eux, à Bakel, au Sénégal !

La sortie en Aubrac

Ceci se passa un peu après 1970. Des Lacostoïens organisèrent une sortie en Aubrac.

On avait loué un car pour trois jours : samedi, dimanche et lundi. Je ne sais plus si c'était pour Pâques ou pour Pentecôte. Nous avions pour hôtellerie une colonie de vacances. Nous dormions là, y mangions quelquefois, mais nous mangions aussi chez Germaine qui tenait un restaurant de bonne renommée. Sa spécialité était l'aligot, la spécialité rouergate la plus célèbre : purée de pommes de terre et fromage fondu. C'est une recette qui ressemble beaucoup à celle de la tartiflette des Alpes ou la truffade du Cantal. Dans ces deux recettes les pommes de terre (qu'on appelle truffes dans le Cantal) ne sont pas passées en purée ; c'est ce qui les différencie le plus de l'aligot. Sinon c'est toujours des pommes de terre et du fromage de vache local.

Mais avant de manger l'aligot chez Germaine et les tripoux à la colonie de vacances il nous fallait arriver là-haut.

Nous partîmes tôt le matin de Lacoste, le samedi. Le car était plein ! Plein de joie ! Je ne vous dis pas combien nous étions contents ! Nous plaisantions sans cesse ! Le plus vieux de nous, le père Tedenat de Ménerbes, fêta ses quatre-vingt ans là-haut où il était né et avait encore de la famille qu'il alla voir. Nous avions presque tous entre vingt et trente ans et dans l'équipe il y en avait deux, je ne sais pas comment nous les avons connus ni d'où ils étaient mais ils venaient toujours faire la fête avec nous. Ils faisaient des études pour devenir dentistes et nous ne nous ennuyions jamais en leur compagnie !

Alors que nous étions sur les petites routes d'Aveyron une 2CV vint se coller derrière le car sans pouvoir le dépasser. Un des « dentistes » s'aperçut que celle qui conduisait la 2CV était une nonne et que trois autres religieuses étaient avec elle dans la voiture. Et que fit notre futur arracheur de dents ? Il fallait l'imaginer ! Il vint au fond du car. Baissa les pantalons et fit voir ses fesses à celles qui étaient dans la 2CV !

Quand nous fûmes à l'auberge de Germaine, alors que nous lui demandions ce qu'elle allait nous faire manger, elle nous vanta son aligot que nous ne savions pas ce que c'était et elle nous dit qu'il n'y avait dans son restaurant que de bonnes choses à manger. Et au moment où elle nous disait ça, pour voir si ce qu'elle disait était vrai, l'un de nous (je ne dirai pas son nom) saisit une plante grasse qui était là pour décorer la salle et en mâchonna devant Germaine qui commença à se demander d'où nous sortions !

Quand nous fûmes à table et qu'on servit l'aligot Germaine se fit un honneur de servir en premier celui qui avait goûté sa plante grasse. Elle y en mit une pleine assiette, et puis tout en plaisantant elle lui en versa sur la tête, dans les cheveux ! Le spectacle nous impressionna, mais nous nous avisâmes que l'aligot ne colle pas, ne salit pas ! Germaine baptisait ainsi ceux qui n'avaient jamais goûté de l'aligot !

Je ne vous en dirai pas plus. Nous mangeâmes et bûmes assez pour faire glisser tout ça !

Et la fête dura trois jours !

Gui Matieu

LA GARANCE EN NOMADES A LACOSTE

Cirque sous yourte

Compagnie d'un ours- Olivier Debelhoir*Un soir chez Boris***Un trappeur poète joue les équilibristes dans sa yourte**

© Yragael-Gervais

Une soirée dans une yourte en plein mois de novembre ? Boris, artiste de cirque, trappeur des banlieues, funambule de proximité, amoureux des ours et de l'accordéon, vous accueille dans son salon un peu atypique. Il y vit seul, très seul. Il s' imagine alors une foule d'ami.e.s imaginaires : les époux FitzGérald, Lady Diana, Elton John, Adolphe, toute l'équipe de France de football... Il est un peu bizarre ce Boris mais aussi très attachant lorsqu'il se lance dans

un karaoké en reprenant des chansons d'amour ou des années 80. Il creuse petit à petit son trou et partage avec nous une espèce de bonne humeur. Cet expert en équilibre sur ski, pelle ou échelle, réchauffe l'ambiance de cette soirée de sa douce folie et nous promet un moment de rire, d'émotions et de cirque que nous ne sommes pas près d'oublier.

Dimanche 13 novembre 2022 17h à LACOSTE**Terrasses du Passet - en extérieur (dans une yourte) –****Durée 1h - à partir de 8 ans – tarif 10 € et 5 € (moins de 11 ans)****Renseignements et billetterie :** La Garance, scène nationale de Cavaillon / 04 90 78 64 64 – www.lagarance.com**LA GARANCE EN NOMADES A LACOSTE**

Inspiré d'un fait réel, **L'Endormi** traite d'un sujet grave avec délicatesse. Un spectacle pour la jeunesse et toute la famille, alternant narrations et plages musicales de rap. C'était osé, risqué et finalement réussi. C'était bien à Lacoste le mercredi 23 février dernier à 19h, dans une salle Jeannot Madon bien remplie, avec la Compagnie Hippolyte à mal au cœur. Des ondes de tendresses, d'humours et de poésies, une ode à la vie pour raconter les rêves et cheminements de Victoire, 10 ans, qui malgré la mort qui rôde et la grisaille parvient à vaincre ses peurs.

Et le plus beau dans tout ça c'est que la jeunesse était bien au rendez-vous ce soir-là, à Lacoste, pour L'Endormi. Fallait voir à la fin du spectacle la joyeuse agitation, sur les marches du Temple en extérieur, le rappeur et poète Marc Nammour radieux et cerné par ses jeunes fans.

Un sacré succès, une nouvelle fois, que nous donne à vivre La Garance en Nomades à Lacoste.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte-rendu du conseil municipal du 20 décembre 2021

Présents : Mmes - Mrs Mathias HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Aline SALVAUDON, Bruno PITOT, Arlette LEROY, Monique PAQUIN, Serge LOZE, Richard GAUTIER, Jean SALVA

Absents excusés : Amaury JAUBERT a donné procuration à Richard GAUTIER, Alexandra MORETTI

Ouverture de la séance à 18h30

1°) Nomination du secrétaire de séance : Patricia LOUCHE

2°) Approbation du procès-verbal sommaire du 23 Novembre 2021

Vote à l'unanimité

3°) Convention de servitudes

M. le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux d'extension du réseau électrique doivent emprunter des parcelles communales section AE n° 131, 171 et 224.

A cet effet Enedis demande l'établissement d'une convention de servitudes pour installer à demeure dans une bande de 1 mètre de large, 2 canalisations souterraines sur une longueur d'environ 120 mètres ainsi que ses accessoires.

Vote à l'unanimité

4°) Demande de subventions au Conseil Départemental au titre de l'ENS

M. le Maire informe l'assemblée que le document d'aménagement forestier de la forêt communale de Lacoste 2011-2025 prévoit la mise en place à titre expérimental sur la parcelle 18 (5 ha), d'une gestion en futaie irrégulière, accompagnée d'une intégration dans le réseau national de l'AFI (Association futaie irrégulière).

La parcelle doit faire l'objet d'un suivi à l'hiver 2021-2022, réalisé par l'AFI et l'ONF. Cette action est identifiée au plan de gestion de l'Espace naturel sensible de la forêt des cèdres du Petit Luberon. Le coût de l'opération qui est estimé à 3 439,12€ est susceptible d'être subventionné par le Département au titre de la gestion de l'Espace Naturel Sensible au taux maximum de 60% soit 2 063,47€.

Monsieur le Maire informe que c'est la première intervention financière de la commune pour l'A.F.I.

D'autre part, M. le Maire informe l'assemblée que le plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible impose la sécurisation et l'organisation des espaces dédiés à l'accueil du public. Des travaux liés à l'accueil du public doivent être réalisés. Le coût de l'opération qui est estimé à 5 920,00€ HT est susceptible d'être subventionné par le Département au titre de la gestion de l'Espace Naturel Sensible au taux maximum de 60% soit 3 552,00€.

Aline Salvaudon précise que ce programme concerne l'entretien des panneaux d'information, le balayage et l'élégage des espaces dédiés au public.

Vote à l'unanimité

5°) Organisation du temps de travail au sein de la Mairie de Lacoste

M. le Maire informe l'assemblée que l'article 47 de la loi n°2019-828 du 06/08/2019 de transformation de la fonction publique vient harmoniser la durée du temps de travail de l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale en supprimant les régimes dérogatoires.

Ces modifications vont s'imposer aux agents des Communes et EPCI à compter du 01/01/2022 afin de supprimer les écarts entre les protocoles pris en 2002 et les heures réellement effectuées par les agents.

Le législateur impose donc la suppression de tous les jours de congé supplémentaires et/ou « extra-légaux » (journée du maire, lendemain de fête votive,...).

M. le Maire donne lecture du protocole relatif à l'organisation du temps de travail approuvé par le Comité Technique en séance du 9 Décembre 2021.

Aline Salvaudon demande s'il faudra à nouveau délibérer en cas de changement d'horaire d'un agent.

Mathias Hauptmann répond que cela ne sera pas forcément nécessaire, la répartition dans le tableau permettant une souplesse.

Bruno Pitot pose la problématique de la pause à la cantine. Mathias Hauptmann indique que le temps de pause est accordé.

Vote à l'unanimité

6°) Journée de solidarité

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal d'instituer une journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées en application des dispositions susvisées, pour l'ensemble du personnel titulaire et non titulaire. L'accomplissement de la journée de solidarité sera différent en fonction des cycles de travail et des services.

Vote à l'unanimité

7°) Institution de concessions funéraires : Tarifs

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer le prix des concessions trentenaires pour construction de caveaux 4 places d'une superficie de 3.75m² à 450€.

Vote à l'unanimité

8°) Informations diverses

Notification d'attribution de subventions par le Département:

- Travaux dans la forêt de Cèdres (ENS) pour un montant 4 590,00 €
- Elaboration du plan de gestion de la forêt pour un montant 1 825,78 €
- FDACV 2021 pour les travaux de restauration du mur chemin de Peyre Fiot pour un montant de 9 393,00 €

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h00.

Compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2022

Présents : Mmes - Mrs Mathias HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Aline SALVAUDON, Bruno PITOT, Arlette LEROY, Alexandra MORETTI, Monique PAQUIN, Serge LOZE, Richard GAUTIER, Jean SALVA

Absent excusé : Amaury JAUBERT

Ouverture de la séance à 18h30.

La séance ouverte, M. le Maire informe l'Assemblée qu'il supprime la question n°8 de l'ordre du jour de la séance relative au remboursement des frais de déplacement des élus en raison de nouveaux éléments qu'il portera à la connaissance des élus en réunion de travail.

1°) Nomination du secrétaire de séance : Monique PAQUIN

2°) Approbation du procès-verbal sommaire du 20 Décembre 2020

Vote à l'unanimité

3°) Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Dans le cadre des délégations qui ont été consenties au Maire, une décision a été prise :

D-2021-15	Renonciation au droit de préemption du bien cadastré AK 422, Quartier La Font
D-2021-16	Renonciation au droit de préemption du bien cadastré AK 423, Quartier La Font
D-2021-12	Renonciation au droit de préemption du bien cadastré AK 421, Quartier La Font
D-2021-15	Renonciation au droit de préemption du bien cadastré AK 422, Quartier La Font

4°) Dotation d'équipement des Territoires (DETR) 2022

M. le Maire rappelle à l'Assemblée le projet des travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la RD 106, du croisement du chemin de Saint Véran jusqu'à la Traverse de la Forge. Le montant des travaux est estimé à 105 000,00€ ht.

Dans la continuité des travaux de mise en sécurité de l'intérieur du village, M. le Maire propose de budgétiser ce programme en 2022 et de solliciter l'Etat au titre de la DETR 2022 au taux de 35% soit 36 750,00 € le montant estimatif des travaux s'élevant à 105 000,00 € ht.

Vote à l'unanimité

5°) Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL) 2022

M. le Maire rappelle à l'Assemblée le projet de mise en accessibilité des toilettes publiques dont le montant des travaux est estimé à 50 000,00 € ht.

M. le Maire rappelle que cette mise aux normes PMR est inscrite dans l'agenda d'accessibilité programmée remis en 2015 au Préfet de Vaucluse. Les travaux auraient dû être réalisés en 2018 mais compte-tenu des fortes contraintes financières la commune n'a pas pu tenir son engagement. Il est donc impératif qu'ils soient réalisés au plus tôt.

Ce projet étant susceptible d'être subventionné jusqu'à hauteur de 80% du montant hors taxe au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2022, dans le cadre de la mise aux normes et de la sécurisation des équipements publics, Monsieur le Maire propose de solliciter l'Etat pour l'attribution de cette aide au taux de 80% soit un montant de 40 000,00€.

Vote à l'unanimité

6°) Département de Vaucluse : Demande de subvention au titre de la voirie communale 2022

M. le Maire informe l'Assemblée que les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la RD 106 sont susceptibles d'être subventionnés par le Département au titre de la voirie communale jusqu'à hauteur de 33 600,00 €.

Vote à l'unanimité

7°) Département de Vaucluse : Demande de subvention au titre des amendes de police 2022

M. le Maire informe l'Assemblée que les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de la RD 106 sont susceptibles d'être subventionnés par le Département au titre des amendes de police jusqu'à hauteur de 24 500,00€. Je vous propose de solliciter le Département pour cette subvention.

Vote à l'unanimité

8°) Elus- Remboursement des frais de déplacement (Question supprimée)

9°) Aire de jeux : Honoraires de l'architecte - Avenant n°1

M. le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que le montant estimatif des travaux de l'aire de jeux a été réévalué à 210 000,00 € ht au lieu de 172 210,00 € ht initialement. Par conséquent, les honoraires de l'architecte sont modifiés et passent de 17 010,00 € ht à 21 138,49 € ht.

Vote à l'unanimité

10°) Syndicat d'Energie Vauclusien (SEV)

M. le Maire informe l'Assemblée délibérante que le SEV, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, s'est engagé dans un programme départemental de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Ce projet implique la mise en place et l'organisation par le SEV d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

La commune a sollicité le SEV pour la création d'une station publique de charge pour véhicule électrique et hybride rechargeable sur le domaine public de la commune comprenant 1 borne 22kW- 2 points de charge. En adhérant au syndicat pour cette compétence optionnelle et en la transférant, le coût de création du point de livraison électrique nécessaire au raccordement de la borne au réseau d'alimentation électrique est intégralement pris en charge par le SEV plafonné à 3 000 € hors taxe. La commune devra participer aux charges d'exploitation de la borne à hauteur de 300€ par an.

Une convention d'occupation du domaine public doit autoriser le SEV à mettre en place ces installations sur le domaine public à titre gratuit. M. le Maire précise que ces travaux ne devraient intervenir qu'en 2024.

Vote à l'unanimité

11°) Informations diverses

- Versement des droits de mutation 2021 pour un montant de 48 199,46 €
- Aire de jeux : Mise en ligne du Dossier de Consultation des Entreprises du 6 au 28 Janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 18h20.

Compte-rendu du conseil municipal du 24 février 2022

Présents : Mmes - Mrs Mathias HAUPTMANN, Aline SALVAUDON, Bruno PITOT, Arlette LEROY, Amaury JAUBERT Monique PAQUIN, Jean SALVA

Absents excusés : Patricia LOUCHE a donné procuration Mathias HAUPTMANN, Serge LOZE a donné procuration à Arlette LEROY, Richard GAUTIER a donné procuration à Amaury JAUBERT, Alexandra MORETTI

Ouverture de la séance à 18h30

1°) Nomination du secrétaire de séance : Aline SALVAUDON

2°) Approbation du procès-verbal du 27 Janvier 2022

3°) Aménagement d'une aire de jeux : Attribution du marché

M le Maire rappelle qu'un marché de travaux a été lancé pour l'aménagement de l'aire de jeux sous la forme d'une procédure adaptée. La consultation comprenait 5 lots :

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Lot 1 – VRD/ Travaux extérieurs
 Lot 2- Gros œuvre/toiture/second œuvre
 Lot 3 - Serrurerie
 Lot 4 – Electricité/plomberie
 Lot 5 – Jeux et mobiliers urbains

Les membres de la commission des finances se sont réunis le 10 Février à 15h15 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection. Les entreprises retenues sont les suivantes :

Lot 1 – BRIES TP pour un montant de 78 923,00 € ht
 Lot 2 – Rigouard & fils pour un montant de 90 997,50 €

Lot 3 – Métallerie Perrut pour un montant de 28 794,50 € ht
 Lot 4 – SAS ETE pour un montant de 13 253,60 € ht
 Lot 5 – Créativ'Innovation Aménagement pour un montant de 22 626,11€ ht

Le montant total des travaux s'élève à 234 594,71 €.

M. le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer ce marché de travaux.

Vote à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Compte-rendu du conseil municipal du 17 mars 2022

Présents : Mmes - Mrs Mathias HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Aline SALVAUDON, Bruno PITOT, Arlette LEROY, Monique PAQUIN, Serge LOZE, Richard GAUTHIER, Jean SALVA

Absents excusés :

Amaury JAUBERT a donné procuration à Richard GAUTHIER
 Alexandra MORETTI a donné procuration à Serge LOZE

Ouverture de la séance à 20h30

1°) NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Arlette LEROY

2°) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 24 FEVRIER 2022

3°) COMPTE DE GESTION 2021

Le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Les résultats du compte de gestion 2021 du budget concordent avec ceux du compte administratif et n'appellent aucune observation de la part du Comptable.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	482 297,38€	RECETTES	101 547,26€
DEPENSES	- 480 642,16€	DEPENSES	258 650,54€
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	1 655,22€	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	-157 103,28€
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020	+ 215 928,41€	EXCEDENT INVESTISSEMENT 2020	+ 303 368,60€
RESULTAT DE CLOTURE	217 583,63€	RESULTAT DE CLOTURE	146 265,32€

Vote à l'unanimité

4°) COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Patricia LOUCHE donne lecture de la note de présentation du Compte Administratif 2021 en spécifiant qu'il sera consultable sur le site internet de la commune.

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal délibère sur le compte administratif de l'exercice 2021 de la comptabilité générale et arrête les résultats tels que énoncés dans la note de présentation.

Vote à l'unanimité

M. le Maire reprend la présidence de la séance.

5°) AFFECTATION DU RESULTAT

Le compte administratif de la comptabilité M14 de l'exercice 2021 vient d'être voté.

Constatant que le compte administratif 2021 fait apparaître

- un excédent de fonctionnement

(compte 002) de 217 583,63€

- un excédent d'investissement

(compte 001) de 146 265,32€

- et un solde des restes à réaliser positif de 148 240,00€

M. le Maire propose de ne rien affecter au compte 1068.

Vote à l'unanimité

6°) ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Suite à la réunion de la commission finances il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

ADIL	58,38€
APE les petits lacostois	800,00€
Clic Présage	400,00€
Don en faveur de l'Ukraine	200,00€
Fondation du patrimoine	55,00€
Foyer Rural	1 500,00€
L'école des chats de Ménerbes	400,00€
La Strada	500,00€
Union sportive lacostoise	1 500,00€

Vote à l'unanimité

7°) REVISION DES STATUTS DU PARC DU LUBERON

M. le Maire informe l'Assemblée que le comité syndical a adopté la révision des statuts du syndicat mixte de gestion du Parc du Luberon et donne lecture des évolutions majeures des statuts.

Vote à 9 voix Pour et 2 Abstentions

8°) PROJET DE CONSERVATION, SECURISATION ET MISE EN VALEUR DES PORTES ET PORTAILS DU VILLAGE : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION SUD ET AU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

M. le Maire rappelle le projet de réhabilitation des remparts et l'approbation de la convention d'étude et de maîtrise d'œuvre du Parc du Luberon en septembre 2021.

Il informe que le dossier de conservation et de mise en valeur des remparts vient d'être déposé en mairie. La 1^{ère} tranche des travaux concerne la restauration du Portail des Chèvres, du Portail de la Garde et de la Porte dans la Rue Basse pour

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

un montant total de 156 861,60€ ht, honoraires du Parc du Luberon inclus.

Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés jusqu'à hauteur de 50% plafonné à 50 000,00€ par la Région Sud au titre de la restauration et la valorisation du patrimoine rural protégé.

Vote à l'unanimité

Ces travaux sont également susceptibles d'être subventionnés par le Département de Vaucluse au titre du

soutien au patrimoine rural non protégé à hauteur de 20 000,00€.

Vote à l'unanimité

Il informe que la Fondation du Patrimoine sera sollicitée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.

Compte-rendu du conseil municipal du 11 avril 2022

Présents : Mmes - Mrs Mathias HAUPTMANN, Patricia LOUCHE, Arlette LEROY, Amaury JAUBERT, Monique PAQUIN, Serge LOZE, Jean SALVA

Absents excusés :

Aline SALVAUDON a donné procuration à Mathias HAUPTMANN

Bruno PITOT a donné procuration à Patricia LOUCHE

Alexandra MORETTI, Richard GAUTHIER

Ouverture de la séance à 20h30

1°) Nomination du secrétaire de séance : Serge LOZE

2°) Approbation du procès-verbal du 17 Mars 2022

3°) Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

D-2022-01	Renonciation au droit de préemption du bien cadastré AE 18, Quartier le Passet
-----------	--

4°) Vote des taux 2022

M. le Maire informe l'assemblée que suite à la réunion de la commission des finances relative à la préparation du budget prévisionnel 2022 et des différentes discussions tenues en réunion de travail, il a été confirmé que le déficit du fonctionnement allait s'accroître si aucune mesure n'était prise.

Il rappelle le contexte économique difficile, à savoir :

- Suppression de la dotation globale de fonctionnement, dotation de l'Etat, suppression de la dotation de solidarité communautaire
- Suppression de la taxe d'habitation
- Instruction des autorisations d'urbanisme à la charge des communes
- Une nouvelle augmentation du Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui est passé de 6 500€ en 2016 à 10 900€ en 2021.
- Des charges de plus en plus importantes : Augmentation très importante du prix des énergies (électricité, carburant), la mise en place des protocoles liés à la Covid avec notamment l'achat de produits d'entretien et la durée de nettoyage des locaux qui est rallongée, la surveillance des enfants pendant la pause méridienne qui nécessite la présence de quatre agents, dégel de la valeur du point d'indice des fonctionnaires, augmentation du SMIC

Au vu de ces éléments, une augmentation des taux d'imposition de 5% est à envisager afin d'équilibrer le budget au plus juste, préserver l'excédent de fonctionnement, réserve financière, qui réduit chaque année et maintenir un service de qualité envers les administrés.

M. le Maire rappelle que la dernière augmentation des taux d'imposition date de 2016.

Afin de conserver un autofinancement suffisant, il propose de varier les taux d'imposition en 2022 et de les porter à :

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFPB) : 32,10%

- Taxe Foncière sur les propriétés non Bâties (TFPNB) : 45,45%

Vote à 8 Voix Pour et 1 Abstention

5°) Approbation du Budget primitif 2022

M. le Maire présente le budget primitif 2022 arrêté par la commission des Finances comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de FONCTIONNEMENT	775 200,00€	775 200,00€
Section d'INVESTISSEMENT	532 660,00€	532 660,00€
TOTAL	1 307 860,00€	1 307 860,00€

Vote à l'unanimité

Il rappelle que la note de présentation du budget prévisionnel sera inséré sur le site internet de la commune.

6°) Convention de groupement de commande pour la réalisation d'un marché public de contrôle réglementaires des bâtiments et équipements

M. le Maire informe l'Assemblée que la CCPAL et les communes de Castellet en Luberon, Céreste, Gargas, Lacoste, Saint-Pantaléon et Sivergues ont choisi de s'associer afin de mettre en œuvre une procédure de marchés publics des contrôles réglementaires des bâtiments et équipements et notamment le contrôle des installations électriques des bâtiments communaux.

Vote à l'unanimité

7°) Achat de terrains

Le projet de vente des extérieurs qui composent la propriété de Vallis Habitat est relancé. Il s'agit des parcelles AD 324 pour 112m² et AD 326 pour 227m² qui seront cédées à la commune pour l'euro symbolique.

Vote à l'unanimité

M. le Maire rappelle à l'Assemblée le souhait pour la commune d'acheter les terrains cadastrés AD 8, 10 et 12 Quartier Peyre Fiot, d'une superficie totale de 4 798m², au prix de 1,50€ le m² soit un montant global de 7 197,00€. Ces terrains jouxtent le terrain qui surplombe le Chemin de Peyre Fiot acheté par la commune précédemment.

Vote à l'unanimité

8°) Don en faveur de l'Ukraine

M. le Maire rappelle la délibération d'attribution de subventions en séance du 17 Mars dernier au cours de laquelle il a été attribué un don de 200,00€ en faveur de l'Ukraine. Une délibération individuelle qui indique le montant donné au profit du Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) ainsi que le motif détaillé du versement doit être prise.

Vote à l'unanimité

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

9°) Organisation du temps de travail de l'ATSEM en sortie scolaire

M. le Maire informe l'Assemblée que tous les enfants de l'école de Lacoste partent en sortie scolaire du 27 au 29 avril 2022. L'équipe enseignante a sollicité la commune afin que l'ATSEM puisse les accompagner durant ce séjour.

Il se pose la question de l'organisation du temps de travail de l'agent durant ces trois jours puisqu'il y faut intégrer la nécessité de continuité dans la prise en charge des enfants. La répartition des différents temps sur la journée entre les personnels qui concourent à l'encadrement des enfants doit permettre d'organiser le temps de travail de chacun dans le respect des garanties minimales fixées par les textes.

En ce qui concerne la surveillance des périodes nocturnes, en l'absence de cadrage juridique propre à la fonction publique territoriale en matière de durée équivalente, l'autorité territoriale peut se référer aux dispositifs de durée équivalente les plus pertinents mis en place dans les services de l'Etat pour des missions de même nature. C'est ainsi que pourrait être retenu le décret de juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation dont l'article 2 prévoit que " le service de nuit

correspond à la période, fixée par le règlement intérieur de l'établissement, qui s'étend du coucher au lever des élèves, est décompté forfaitairement pour trois heures »

Cette durée de trois heures est également retenue par le décret du 12 septembre 2002 relatif à la durée équivalente à la durée légale du travail dans les établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés dans la loi du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière et modifiant le décret du 4 janvier 2002, pour les personnels qui assurent, en chambre de veille, une période de surveillance nocturne.

Vote à l'unanimité

10°) Modification de la composition de la Commission Bulletin Municipal

A la demande de Mme MORETTI, M. le Maire propose de modifier la composition de la commission bulletin municipal : Mathias HAUPTMANN - Patricia LOUCHE - Aline SALVAUDON – Monique PAQUIN- Arlette LEROY - Alexandra MORETTI

Vote à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Compte-rendu du conseil municipal du 9 juin 2022

Présents : Mmes - Mrs Mathias HAUPTMANN, Aline SALVAUDON, Bruno PITOT, Arlette LEROY, Alexandra MORETTI, Amaury JAUBERT, Monique PAQUIN, Serge LOZE, Jean SALVA

Absents excusés :

Patricia LOUCHE a donné procuration à Mathias HAUPTMANN
Richard GAUTHIER

Ouverture de la séance à 20h30

1°) Nomination du secrétaire de séance : Aline SALVAUDON

2°) Approbation du procès-verbal du 11 Avril 2022

3°) Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

D-2022-02	Renonciation au droit de préemption du bien cadastré AD 152, Route de Bonnieux
D-2022-03	Renonciation au droit de préemption du bien cadastré AK 124, 129 et 315, Chemin de Puget
D-2022-04	CCPAL Signature de la convention de mise à disposition de personnel 2022

4°) Décision modificative n°1 (Délibération n°D-2022-25)

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'une coquille s'est glissée dans le budget primitif 2022. Le crédit pour les dépenses imprévues de la section de fonctionnement excède le seuil de 7,5%. Il convient de prendre la décision modificative suivante :

Section de Fonctionnement

022- Dépenses imprévues - 11 000,00€
60612- Electricité +11 000,00€

Vote à l'unanimité

5°) Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) 2020-2022 (Délibération n°D-2022-26)

M. le Maire informe l'assemblée que le Département de Vaucluse a reconduit le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale pour la période triennale 2020-2022 pour un montant total de 95 700,00€.

La commune devant formaliser ce nouveau contrat avant le 31 décembre 2022, il est proposé les affectations suivantes :

Chaudière école

Coût des travaux ht : 40 000,00€
- CDST : 8 000,00€

Toilettes publiques

Coût des travaux ht : 48 000,00€
- CDST : 38 000,00€

Rénovation des remparts

Coût des travaux ht : 156 861,00€
- CDST : 27 700,00€ dont 9 570,00€ part développement durable

Aménagement et mise en sécurité de la RD 106

Coût des travaux ht : 105 000,00€
- CDST : 22 000,00€

Vote à l'unanimité

6°) Publicité des actes administratifs (Délibération n°D-2022-27)

M. le Maire informe l'assemblée que les actes administratifs pris par les communes (délibérations décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont portés la connaissance du public (publicité ou notification) et après transmission au contrôle de légalité.

Dès le 1^{er} juillet, la publicité des actes des communes des communes de plus de 3 500 habitants sera exclusivement assurée sous forme électronique, sur le site de la commune. Pour les communes de moins de 3 500 habitants, les modalités de cette publicité devront être choisies et fixées par délibération : affichage, publication sur papier ou sous forme électronique. A défaut de délibération avant le 1^{er} Juillet, les actes seront obligatoirement publiés sous forme électronique. Monsieur le Maire propose les modalités de publicité des actes réglementaires et des décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel comme suit :

- Délibérations et décisions sous forme électronique sur le site internet de la commune, arrêtés par affichage à la mairie.

Vote à l'unanimité

7°) Création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité (Délibération n°D-2022-28)

M. le Maire informe l'assemblée délibérante que les collectivités locales peuvent recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents afin de faire face à un accroissement saisonnier d'activité.

Ces emplois non permanents ne peuvent excéder 6 mois pendant une même période de 12 mois consécutifs.

Compte tenu de la nécessité de recruter un agent pour assurer la surveillance et l'entretien de la forêt des Cèdres du Petit Luberon à temps complet à raison de 35 heures.

Vote à l'unanimité

8°) Restauration des remparts- Convention avec la Fondation du Patrimoine (Délibération n°D-2022-29)

M. le Maire propose à l'assemblée de conventionner avec la Fondation du Patrimoine pour le projet de restauration des remparts afin de lancer une souscription publique et un appel aux dons pour aider la commune à financer ces travaux.

Vote à l'unanimité

9°) Projet de vœu à l'attention du Conseil d'Administration de l'Hôpital Henri Duffaut (Délibération n°D-2022-30)

M. le Maire informe l'Assemblée délibérante que la commune a été interpellée par l'Union Départementale des Retraités et préretraités- Force ouvrière de Vaucluse (UDRFO) pour le

maintien de la gratuité du parking de l'Hôpital Henri Duffaut à Avignon. Le projet de privatisation du parking instaurerait un stationnement payant pour les patients et les personnes venant les visiter.

M. le Maire propose d'émettre le vœu que ce parking reste gratuit et de demander au Conseil d'Administration de l'Hôpital Henri Duffaut de revenir sur sa décision de le privatiser et d'étudier une solution pour son extension.

Vote à l'unanimité

10°) Mutuelle de village : Mise à jour du contrat collectif (Délibération n°D-2022-31)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 20 Juillet 2021 approuvant la convention avec la Mutuelle Générale d'Avignon (MGA).

Suite aux réformes réglementaires et législatives successives le contrat a été mis à jour. Le nouveau contrat annule et remplace tout autre contrat précédemment conclu entre les parties ayant le même objet, a effet du 01/06/2022.

M. le Maire propose d'adopter le nouveau contrat.

Vote à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

Notre marché a repris le 12 avril dernier et sera ouvert durant toute la période estivale





Les Ateliers Lindfors

Ce printemps, l'association Les Ateliers Lindfors est heureuse d'avoir offert, deux sculptures d'Evert Lindfors à la commune de Lacoste. Ces œuvres représentent un couple, en terre cuite sur socle, installés à l'intérieur de la mairie de Lacoste, face à l'entrée. Evert a vécu et travaillé dans le village de Lacoste avec sa femme Barbara durant 60 ans.

Cette année les Ateliers ont ouvert tous les week-ends depuis Pâques jusqu'à la mi-juin, avec de nouvelles installations. En présentation les œuvres de Barbara et Evert mais aussi des créations de Cécile Lindfors (bijoux, coupes en papier mâché, textiles...).

A l'initiative de la bibliothèque municipale, une exposition de peintures et dessins de Barbara Lindfors se tiendra à la Cure à partir du samedi 24 Septembre pendant un mois.

Le samedi 1^{er} octobre, l'association propose un atelier d'origamis pour enfants et un atelier de reliure et fabrication de carnets pour adultes.

Suivront d'autres ateliers tout au long de l'année 2022 et 2023.

N'hésitez pas à communiquer votre adresse mail pour rester informé sur le programme à venir.

Renseignements et inscriptions par mail : ateliers.lindfors@gmail.com

Initiation à l'art du livre

Samedi 1^{er} octobre 2022

De 14h00 à 17h00 aux Ateliers Lindfors à Lacoste - Rue du Four

Formatrice : Maria Lee - Professeur de reliure et gravure aux USA



Méfiez-vous ! Vous serez passionné après avoir réalisés ces simples livres faits à la main.

Pour les débutants, fabrication de cinq échantillons : des exemples pour inspirer de futures créations de livres.

Aucune expérience nécessaire.

Contenu du programme :

- * point de couture pour un carnet
- * livre en accordéon avec couvertures rigides
- * livre blizzard avec poches
- * double verrouillage en accordéon
- * livre fait avec une seule feuille de papier

Tout le matériel est inclus (toutefois, si vous avez ces fournitures, veuillez apporter : plaque de coupe ou tapis de découpe autocatrisant, couteau, règle en métal, crayon, plioir en os, cutter.)

- 6 places disponibles
- 45€ la place + 10€ d'abonnement aux Ateliers (valable 2 ans)

Pour réserver votre place, contactez par mail : ateliers.lindfors@gmail.com

Origami pour les enfants

(Âge requis : 8 à 12 ans)

Samedi 1^{er} octobre 2022

De 9h30 à 12h00

Aux Ateliers Lindfors à Lacoste - Rue du Four

Formatrice : Maria Lee



Apprenez à plier des formes d'origamis simples

Aucune expérience nécessaire

Modèles proposés et plus encore :

- Barque
- Papillon
- Livre d'une feuille
- Chemise de billet de banque
- Robe de billet de banque
- Grue

Matériel fourni. Copies des instructions incluses.

- 8 places disponibles
- 25€ la place + 5€ d'abonnement enfant aux Ateliers (valable 2 ans)

Pour réserver votre place, contactez par mail : ateliers.lindfors@gmail.com

RC LACOSTE

La saison footballistique terminée, les sportifs du Rc Lacoste peuvent profiter d'une trêve bien méritée.

Si les résultats sur le terrain n'ont pas été conformes à ce qu'on attendait, l'équipe aura eu néanmoins le mérite de ne rien lâcher et de finir la saison, malgré les difficultés liées à l'effectif, et à la crise sanitaire.

Pour la saison prochaine, l'effectif se renouvelle, et le sportif sera confié à Mr Grossi Franck, ancien joueur du club et diplômé d'état, désireux de relever ce nouveau défi en apportant un peu de fraîcheur, de dynamisme et tout son savoir-faire.

Une équipe vétérans devrait elle aussi voir le jour, une fierté pour notre petit club de village qui devrait de ce

fait voir son nombre d'adhérents grimper considérablement.

Toute l'équipe sera également mobilisée le dernier week-end de Juillet pour la fête votive et nous vous y attendons nombreux pour y passer de bons moments ensemble. Comme chaque année nous faisons un appel aux dons afin de financer la journée des enfants, toutes aides sont bienvenues.

Pour plus d'informations
Olivier Balbo 06 37 85 23 40





FOYER RURAL DE LACOSTE

lacoste84.fr@gmail.com

Enfin un début d'année presque normal sur le front des actions du Foyer Rural !

Les activités régulières ont repris à un bon rythme. Tarot, balades dans les environs de Lacoste et à la découverte du plateau des Claparèdes avec Roselyne Constant rassemblent des participants assidus. Tous les quinze jours, le vendredi matin, une dizaine de personnes se réunissent pour parfaire leur connaissance de la langue italienne. Nella Cassinari conduit ces conversations qui se déroulent « in un ambiente molto amichevole ». Anne Gallois a redonné vie au Café Littéraire avec l'aide d'Eric Gaillard. Trois séances ont eu lieu en avril, mai et juin et nous espérons que cette activité se poursuivra à la rentrée de septembre. Au premier semestre se sont tenus cinq ateliers du patrimoine. Une dizaine de personnes, là encore, ont pu, sous la direction chaleureuse de Christian Markiewicz s'initier aux secrets de la lecture et du relevé de l'architecture médiévale de Lacoste.



En ce qui concerne les manifestations et événements, nous avons pu rattraper, en partie, le temps perdu. Le 13 février, Luc-Henri Fage est venu nous présenter son documentaire « Néanderthal, le mystère de la grotte de Bruniquel ». Le film et le débat qui a suivi ont suscité un vif intérêt chez l'assistance présente. Le 9 avril, Aline Salvaudon, responsable du pôle Biodiversité, Géologie et Ressources Naturelles au Parc du Luberon nous a fait « redécouvrir » la Forêt des Cèdres et Roger Jouve, ancien berger, a évoqué pour nous les pratiques pastorales traditionnelles dans le massif du Luberon. La rencontre printanière avec Art Lacoste a été un succès, la qualité et la diversité de œuvres présentées étant au rendez-vous, comme à l'accoutumée. Les 20, 21 et 22 mai s'est tenue l'exposition « A la rencontre des Oiseaux ». Les artistes et photographes, David Allemand, Guy Piton, Olivia Tregaut, Martha Shearer ainsi que les militants de la Ligue de Protection de Oiseaux nous ont fait découvrir le monde fascinant de nos petits amis ailés. Au moment où nous écrivons ces lignes, les fagots de la St Jean n'ont pas encore brûlé. Mais, avec les voix des polyphonies de St Martin, les rythmes de La Cumbiamba et l'entrain des participants, sans aucun doute, la fête aura été belle.



Quelques mots encore dans cette chronique de la vie du Foyer Rural pour évoquer nos projets de la fin de l'année. Une visite au Palais du Facteur Cheval est prévue pour le mercredi 7 septembre. Pour les Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre une conférence de Christian Markiewicz sur le Lacoste médiéval est envisagée. Un café-musique avec le groupe Mrs Philips est programmé pour le samedi 3 décembre. Pour novembre et décembre d'autres manifestations cinématographiques et théâtrales sont en cours de finalisation.

Bel été à tous les Lacostoï !

Art Lacoste 2022

Depuis son existence, les expositions des participants d'Art Lacoste furent interrompues une seule fois, en 2020, début de la pandémie, laquelle, nous l'espérons de tout cœur, ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Nous avons donc repris, cette année, du 29 avril au 8 mai, (décalée de la date de Pâques à cause des élections) avec une nouvelle menace, celle de la guerre en Ukraine et ses conséquences certaines.

Comme tous, nous n'y sommes pas indifférents, mais nous continuons la chose principale que nous savons faire, c'est à dire nous soutenir les uns les autres dans l'individualité de la création et du partage avec notre public.



Cette année c'est la photographie qui a pris une place importante dans notre exposition. Et c'est Denis Brihat qui, grâce au soutien de son épouse Solange, nous a fait l'honneur d'être parmi nous.

Pour ceux qui connaissent déjà l'œuvre de Denis Brihat, la citation suivante sera comme une évidence:
Si mes sujets paraissent parfois bien humbles, ils sont tout de même un univers et, après tout, y-a-t-il une humilité pour la beauté? Mon rôle est de "constater" cette beauté et d'en être si possible le "révéléteur". Le jardin du monde, éditions Le Temps qu'il fait.

Et, voici comme en écho, Susan Sontag:
"Les photographies n'ont jamais fait découvrir la laideur à quiconque. Mais nombreux sont ceux à qui elles ont fait découvrir la beauté" Sur la photographie, Christian Bourgois Editeurs

Brihat réside et travaille à Bonnieux depuis les années 50 proche du plateau des Claparèdes. C'est dans ce paysage ainsi que dans son potager qu'il a souvent trouvé son inspiration. Plus tard, en 1973, Jean-Pierre Sudre fonde à Lacoste une école de photographie qui durera jusqu'en 1994. Les amis se rencontrent souvent, se retrouvent avec Henri Cartier-Bresson à l'Ecole des Arts de Bernard Pfriem... Et puis naîtra l'Ecole Nationale de La Photographie et les Rencontres d'Arles.

Sous ces auspices, les photographes parmi les exposants du groupe d'Art Lacoste, Esther Sobin, Mackenzie Mercurio, Crystal Woodward et Niko ont accroché leurs œuvres autour de celles de Denis Brihat.

Dans les autres lieux habituels des expositions d'Art Lacoste, Le Temple et La Cure, on a retrouvé les sculpteurs, Deveren Bowman, Martha Shearer, Gabriel Sobin et bien sûr les peintres, Inge Boesken Kanold, Jean-Marie Fage, Lotti Ringström, Anette Solotzew et notre lisière Anne Fage.

Un deuxième "invité" en quelque sorte, a été Louis Merveil, décédé en 1999.

En 1993, il peint une série de craies à l'huile sur papier glacé, jamais exposée car découverte bien après sa disparition. On appellera cette série "Les Vaudois" car elle évoque des événements dramatiques vécus par les Lacostoises en 1545. Elle se trouvera à la salle du conseil de la mairie de Lacoste.

Le public a été très enthousiaste cette année avec beaucoup de retours positifs, à la fois de la part des locaux mais aussi de la part de ceux qui découvraient Lacoste et l'exposition.

E.S. et K.M.

L'association APE les petits Lacostois

Elle a pour vocation de soutenir les actions menées par la directrice de l'école et l'équipe enseignante au sein de l'école de Lacoste.

Nous avons organisé en cette année scolaire 2021/2022 différentes manifestations afin d'entretenir et continuer à tisser le lien social entre parents et villageois, un soutien nécessaire à notre petite école.

L'APE a d'abord mis en place **une vente de chocolats** à l'approche des fêtes de fin d'année.

Nous avons par la suite organisé **un marché de Noël** à l'école avec la vente de petites confections réalisées par les élèves et les parents d'élèves : bijoux, créations de couture, décorations de Noël, biscuits, crêpes et gâteaux... Et nous avons eu la chance de pouvoir recevoir le père Noël pour cet évènement, qui a apporté dans sa hotte de jolis livres pour nos enfants.



La poursuite de nos événements s'est concrétisée par l'organisation au mois de mars **d'une grande tombola** richement dotée avec le soutien précieux de nos entreprises locales. Il y a eu pas moins, de 16 gros lots à gagner, avec des cadeaux fort sympathiques : entrées au musée, visites historiques, repas dans différents restaurants, entrées dans plusieurs parcs animaliers et parcs d'attractions, moment de détente au SPA, compositions florales, épicerie fine, mets et vins...

L'APE les petits Lacostois a également prévu une fin d'année riche en événements :

Une journée festive le 11 Juin pour célébrer le printemps avec des animations gratuites pour les enfants l'après-midi : jeux, contes kamashibai et spectacle de magie. Suivi d'un repas (daube à la Provençale) ouvert à tous et d'un concert du groupe Kashmir.

L'équipe enseignante a organisé **une sortie de fin d'année à Arles**, en lien avec le programme scolaire étudié tout au long de l'année, avec la visite du musée de l'Arles antique ; l'APE a pu participer au financement des entrées au musée pour toute l'école.

La fête de fin d'année pour terminer a pu avoir lieu autour d'un spectacle réalisé par les élèves de l'école suivi d'un pique-nique tiré du sac en toute simplicité et autour d'un verre partagé.

L'année scolaire 2021/2022 fut riche en événements et haute en émotions pour l'équipe de l'APE Les petits Lacostois : nous souhaiterions agrandir notre cercle et faire partager notre expérience à un plus grand nombre de parents d'élèves. Chers parents nous vous invitons à nous rejoindre au sein de l'équipe de l'APE!



Autre chose, Nous aimerions vous dire que notre école, aussi petite soit-elle (c'est une chance !) est une école extraordinaire et que nos enfants sont privilégiés de pouvoir évoluer et grandir dans cet environnement qualitatif avec toute une équipe à l'écoute de chacun d'entre eux et en capacité de répondre aux besoins de chacun.

Les effectifs sont parfois fragiles selon les années, alors il nous semble important de dire aux nouveaux arrivants comme aux parents qui font le choix de scolariser leurs enfants sur une autre commune que nous avons besoin d'eux à Lacoste pour pérenniser notre jolie école.

Il est déjà temps pour nous de regarder vers l'avenir, l'année prochaine sera aussi riche en événements et en projets que la précédente ; nous travaillons sur les deux projets phares à venir qui nécessiteront le soutien financier de l'APE Les petits Lacostois en complément des financements apportés par la Mairie de Lacoste :

- **Le cycle de piscine** à la piscine municipale d'APT pour développer l'apprentissage de la nage (financement du bus)

- **Le projet de classe de neige**, qui permet outre l'apprentissage de la pratique sportive et du monde de la montagne, permet surtout de fabriquer des « souvenirs pour toujours », pour chacun de nos enfants.

Nous sommes très attachés à ce dernier projet et le soutien de l'APE Les petits Lacostois pour aider au financement de la classe de neige est une nécessité pour l'école. Nous remercions les généreux donateurs qui contribuent à cet événement.

Nous initions **un appel aux dons de particuliers** pour La classe de neige 2023 (possibilité de déduire des impôts sur le revenu). Vous pouvez nous contacter au : 06 24 96 63 92 et au ape.lacoste84@gmail.com Merci pour votre soutien !

L'équipe de l'APE Les petits Lacostois



M R C L rue basse LACOSTE tél 06 08 93 07 43



Mini Racing Club Lacostois

Cher Lacostois, Chère Lacostoises,

Voilà plus de quinze ans que nous apprécions le site de Lacoste. Un grand merci à vous amis Lacostoises et Lacostois, aux membres de la municipalité ainsi qu'à ses employé(e)s. Nous continuons donc à faire rouler nos bolides sur ce circuit. Vous pourrez venir nous voir sur la piste située à côté du stade aux dates fixées ci-dessous.

Nous vous souhaitons un bel été.

Calendrier 2022

16 juin	challenge	LACOSTE
24 ou 31 juillet	journée club	LACOSTE
04 sept	challenge	LACOSTE
02 oct	challenge	LACOSTE
06 nov	challenge	LACOSTE

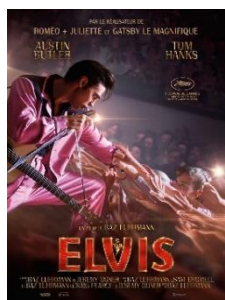


La Strada, Cinéma d'Art et d'Essai Itinérant,
tous les mardis soir, à Lacoste.

Programmation estivale

De juillet à août, les projections de films se font en extérieur, sur écran géant et à l'emplacement du boulodrome, derrière l'église à la tombée de la nuit. En cas de mauvais temps repli au Temple.

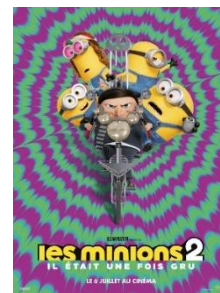
- 12 juillet : **Utama la terre oubliée** - vostfr – Drame de Alejandro Loayza Grisi
- 19 juillet : **El buen patron** - vostfr - Drame de Fernando León de Aranoa avec Javier Bardem, Manolo Solo, Almudena Amor...
- 26 juillet : **Incroyable mais vrai** - vf - Comédie de Quentin Dupieux avec Alain Chabat, Léa Druker, Benoît Magimel...
- 2 août : **Les Minions 2** - vf - Animation de Kyle Balda, Brad Ableson et Jonathan Del Val



- 9 août : **Elvis** - vf - Biopic de Baz Luhrmann avec Austin Butler, Tom Hanks, Olivia DeJonge...
- 16 août : **Rifkin's Festival** - vostfr - Comédie de Woody Allen avec Elena Anaya, Louis Garrel, Gina Gershon...
- 23 août : **I'm your man** - vostf - Comédie dramatique de Maria Schrader

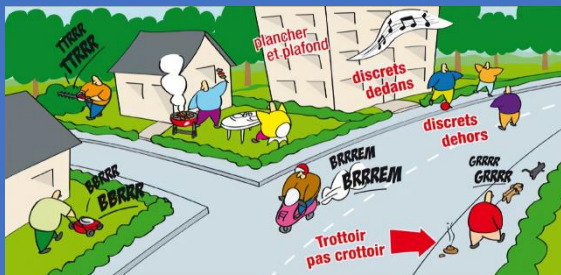
Entrée : 5,5€ / 10 entrées : 45€ / Adhérents et – 18ans : 4€ /
Adhésion annuelle : 12€

A bientôt pour une projection cinéphile sous les étoiles-Les bénévoles de La Strada



L'actu civisme

Nuisances sonores



« Prévention et Responsabilisation »

Beaucoup de vacanciers viennent trouver dans le Luberon et nos villages des lieux d'accueil offrant beauté et tranquillité. Pour certains c'est aussi l'occasion de faire les fêtes entre amis.

Il faut trouver la juste mesure de ces activités nocturnes en ayant le souci de respecter la quiétude des riverains avoisinants.

Ce que dit la loi :

Aucun bruit ne doit, par sa durée ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage, dans un lieu public ou privé (*art R.1336-5 du code de santé publique*).

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Il y a tapage nocturne lorsque :

L'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'entreprendre des travaux bruyants dans le village du 15 juin au 15 septembre de chaque année conformément à l'Arrête du Maire N°2014-049

Faisons-en sorte que les liens de voisinage soient un atout de convivialité et non une source de conflit.

Soyons vigilants !

Suite à une **recrudescence**

des cambriolages sur notre commune

Nous vous rappelons de bien verrouiller vos portes, fenêtres, et de fermer volets et portail.

Les véhicules sont également visés :

Ne laissez pas d'objet de valeur à l'intérieur.

Une urgence? Composez le 17 (Gendarmerie)

Soyons vigilants ensemble

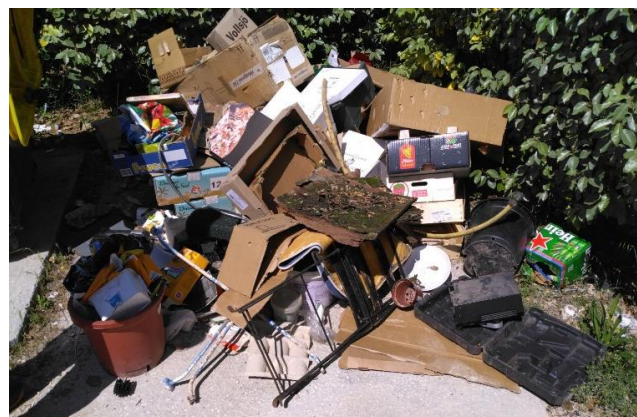
ATTENTION

Déchets



- ✓ Dépôt de cartons : La commune met à disposition une benne sous l'auvent de la remise municipale. Merci de les déposer pliés pour un gain de place.
- ✓ Plusieurs sites de containers à ordures ménagères et de tris sont disponibles sur le village dont celui enterré à l'entrée du cimetière.
- ✓ Déchetterie gratuite sur Apt et Coustellet

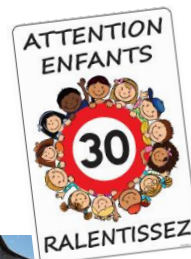
Nous rappelons à nos usagers que tous dépôts sauvages est punis par la loi. Merci de vous rendre en déchetterie dès que cela est nécessaire.



Dépôts sauvages du 12 mai 2022

Vitesse

Pour la sécurité de tous mais surtout de nos enfants nous vous demandons de respecter les limitations de vitesse.



Postes à pourvoir pour 2022

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA)
vous informe et recrute avec ou sans baccalauréat

Les formations à ces postes sont rémunérées. Des contrats sont proposés en fin de formation.

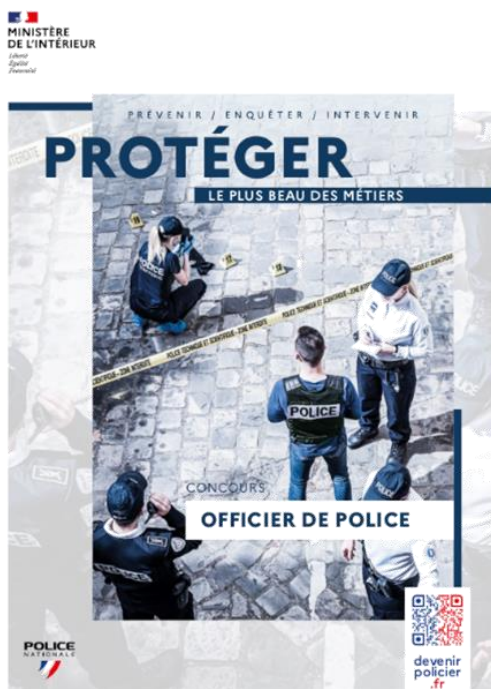
- ✓ **Mécanicien véhicule**
intervention et maintenance de véhicules terrestres en atelier et terrain
- ✓ **Technicien drone**
lancement et pilotage
- ✓ **Combattant en milieu contaminé**
nucléaire, radiologique, biologique, chimique
- ✓ **Mécanicien aéronautique**
maintenance hélicoptère
- ✓ **Mécanicien armement**
réparation matériels d'armement de petit calibre (jusqu'à 20 mm et mortiers)
- ✓ **Technicien de restauration et hôtellerie**
participer à la préparation des repas dans les conditions d'hygiène réglementaires, assurer des prestations liées au service en salle, etc
- ✓ **Combattant des SIC**
système d'information et de communications numériques



Pour tous renseignements contacter le :
CIRFA d'Avignon
32 rue Joseph Vernet 84000 Avignon
04.90.14.52.93 ou www.sengager.fr

La Police nationale
recrute de futurs gardiens de la paix

2 500 postes sur toute la France en 2022 !



La Police nationale organise un **concours** pour recruter et former **des futurs gardiens de la paix**.

Les inscriptions sont ouvertes en ligne ou par voie postale **jusqu'au 22 juillet 2022**.

Les épreuves d'admissibilité débiteront le 20 septembre 2022.

Les élèves gardiens de la paix suivent une formation rémunérée (1 442 euros nets) de 12 mois à l'école nationale de police (ENP). La scolarité alterne formation en école et stages sur le terrain. Elle recouvre les missions principales qu'un gardien de la paix est amené à exécuter une fois affecté.

+ d'informations et inscriptions sur le site carrière : <https://www.devenirpolicier.fr/>

Recensement de la population en 2023



Le recensement de la population sera effectué sur Lacoste, du **19 janvier au 18 février 2023**. Une information plus précise sera communiquée dans le prochain bulletin municipal.

Le registre nominatif communal

Les fortes chaleurs ont déjà commencé ! Si vous connaissez une personne seule âgée de + de 65 ans ou une personne handicapée de + de 60 ans sans aides extérieures ou une personne à la santé fragile qui nécessite une surveillance pendant les périodes de canicule ou lors d'épidémie comme nous l'avons vécu, n'hésitez pas à contacter la Mairie. L'inscription des personnes vulnérables sur le registre nominatif communal permettra à nos services de les

contacter en cas d'urgence ou lors du déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence. Ces données seront utilisées uniquement dans ce cas.

+ d'informations :

En Mairie : 04.90.75.82.04

mairie@lacoste-84.com

CANICULE INFO SERVICE : 0 800 06 66 66

En cas de malaise : 15 ou 112

La canicule, c'est quoi ?

- Il fait très chaud.
- La température ne descend pas la nuit, ou très peu.
- Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, **APPELEZ LE 15**

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66* (appel gratuit)
www.solidarites-sante.gouv.fr
www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance

Quels sont les effets de la chaleur ?

- Crampes
- Fatigue inhabituelle
- Maux de tête
- Fièvre > 38°C
- Vertiges / Nausées
- Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15**.

BON À SAVOIR
 À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Comment me protéger ?

- Je reste au frais
- Je bois de l'eau
- J'évite de boire de l'alcool
- Je mange en quantité suffisante
- Je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit
- Je mouille mon corps
- Je donne et je prends des nouvelles de mes proches
- Je fais des activités sans effort

ATTENTION
 Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée. Si je prends des médicaments, je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Les réserves de sang sont trop basses

A la date de la rédaction de cet article, les stocks de produits sanguins sont en baisse constante.

Il manque déjà 20 000 poches pour répondre sereinement aux besoins des malades.

L'EFS (l'Etablissement Français du Sang) appelle les citoyennes et citoyens à se mobiliser massivement pour donner leur sang.

Retrouvez la carte de localisation des lieux de don sur **www.dondesang.efs.sante.fr**

Une collecte de sang se trouve peut-être à proximité de votre lieu de vacances, N'hésitez plus !!

RÉSERVES FAIBLES

DON DE SANG MAINTENANT C'EST URGENT

JE DONNE

Les résultats des élections à Lacoste

Elections présidentielles du 10 et 24 avril 2022

Premier tour

Candidats	Nombre de voix
ARTHAUD	1
ROUSSEL	10
MACRON	76
LASSALLE	10
LE PEN	42
ZEMMOUR	19
MELENCHON	60
HIDALGO	1
JADOT	9
PECRESSE	13
POUTOU	1
DUPONT-AIGNAN	6

Inscrits : 304
 Votants : 251
 Blancs : 2
 Nuls : 1
 Exprimés : 248

Deuxième tour

Candidats	Nombre de voix
MACRON	139
LE PEN	77

Inscrits : 304
 Votants : 242
 Blancs : 22
 Nuls : 4
 Exprimés : 216

Elections législatives du 12 et 19 juin 2022

Premier tour

Candidats	Nombre de voix
ALBERT Sofia	0
MANGIAVILLANO Gérard	0
RIGAULT Stanislas	12
AUZANOT Bénédicte	30
DUCHEMIN Sébastien	1
VIALA Sylvie	50
LEON Joséfa	9
AMOROS Elisabeth	13
GUILLAUMIN Eric	2
SANDOZ François	65
PILLIER Agnès	5
GAIFFE Germain	1

Inscrits : 309
 Votants : 196
 Blancs : 8
 Nuls : 0
 Exprimés : 188

Deuxième tour

Candidats	Nombre de voix
AUZANOT Bénédicte	60
VIALAT Sylvie	90

Inscrits : 309
 Votants : 170
 Blancs : 14
 Nuls : 6
 Exprimés : 150

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous avez bientôt 16 ans, pensez au recensement ! C'est obligatoire

Venez en Mairie avec une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) et le livret de famille.

Une attestation de recensement vous sera délivrée : elle est nécessaire pour le permis de conduire, le Baccalauréat, les concours et examens publics, et doit être faite avant vos 25 ans.

- Si vous êtes né(e) entre juillet et septembre 2006, **vosre recensement se fait entre juillet et septembre 2022.**
- Si vous êtes né(e) entre octobre et décembre 2006, **vosre recensement se fait entre octobre et décembre 2022.**

Le jeune recensé sera ensuite convoqué par le Service National pour la Journée Défense et Citoyenneté (**JDC**).

L'attestation JDC+ l'attestation de recensement sont des documents officiels à conserver sans limite de temps, CONSERVEZ LES ORIGINAUX.

Vous pouvez organiser votre journée d'appel en ligne sur **majdc.fr**, et dialoguer avec le service national.

SERVICE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est un service proposé **gratuitement** par la commune. L'inscription à ce service se fait uniquement par téléphone auprès du secrétariat de la Mairie. Le ramassage est assuré par les employés municipaux le **dernier jeudi de chaque mois**.

Face aux abus, seuls les objets ne pouvant pas être transportés dans votre véhicule seront évacués. Les déchets verts ne sont pas des encombrants et ne seront pas pris en compte lors de votre demande.

PRET DE MATERIEL

La commune met gratuitement à disposition des lacostois et des associations intervenantes sur la commune du matériel communal. Le formulaire est à compléter en Mairie au moins 15 jours avant l'évènement.

INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

L'inscription à l'école de Lacoste s'effectue en 2 temps : une inscription administrative en mairie et l'inscription à l'école communale auprès de la Directrice. Renseignements en Mairie.

INSCRIPTION CANTINE SCOLAIRE 2022-2023

Vous pourrez inscrire votre enfant à la cantine municipale le jour de la rentrée scolaire soit **le 1^{er} septembre 2022.**

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA CIRCULATION DIFFÉRENCIÉE DANS LE BASSIN DE VIE D'AVIGNON

- ✓ Lors des épisodes persistant de pollution de l'air, la circulation différenciée pourra être déclenchée. Votre véhicule devra être équipé de la vignette Crit'air.
- ✓ Où la trouver ? Sur le site **www.certificat-air.gouv.fr** au prix de 3,70€ envoi postal inclus/ par vignette

♦ La Mairie ♦

Accueil du public

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
De 13h00 à 17h00

Accueil téléphonique

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
9h00-12h00 et 13h00-17h00

Tél : 04.90.75.82.04

Mail : mairie@lacoste-84.com

Adresse : 27, place de la mairie

Les permanences

Le Maire et les Elus :

Sur Rendez-vous

Architecte Conseil :

2 vendredis par mois.
Sur rendez-vous en Mairie.

Député du Vaucluse :

Les permanences de Bénédicte AUZANOT se font en mairie.
Veuillez contacter le secrétariat.

♦ L'Ecole communale ♦

Tél : 04.90.75.88.67

Adresse : 40, place des Tilleuls

♦ La Cure ♦

Agence Postale Communale

Bibliothèque Municipale

Office de tourisme

intercommunal

36, Place de l'église

Accueil du public

Lundi au Vendredi
9h00-11h30 et 13h30-17h00
Samedi 9h00-11h30

Tél : 04.90.06.11.36

Mails :

bibliotheque@lacoste-84.com

tourisme@lacoste-84.com

agencepostale@lacoste-84.com

Site internet :

www.lacoste-84.com

FETE VOTIVE DE LACOSTE

Vendredi 29 Juillet 2022

19H00 : Repas Paëlla et fruits, 1 verre apéritif offert, **Place de l'Eglise**,
Inscription au 06 37 85 23 40 ou 06 30 12 73 57, participation 18€, 9€ pour les – de 12 ans par le club de Foot de Lacoste(USL). Pensez à amener vos assiettes et couverts.

22H00 : Concert musique cubaine Rio Cauto (Entrée libre)

Samedi 30 Juillet 2022

15H30 : Concours de Pétanque à la mêlée, 2 joueurs - 3 boules, inscription 5€ par joueur, 100€ de prix+participations, inscription à 14h30 au **Café de Sade**, tirage à 15h30

19H00: Présence de 3 Foodtrucks, **Place de l'Eglise**,

- **Le Cirque Culinaire** : Spareribs avec poêlée de pommes de terres et sour cream, panacotta avec coulis de fruits
- **Ela & Ju Traiteurs worldfood** : Menu végétarien, cuisine autour du monde
- **Stand Foot** : Burgers, hotdog, ...

22H00 : Soirée DJ Lacho (Entrée libre)

Dimanche 31 Juillet 2022

10H30 : Jeux des enfants, Place de l'église, avec le Comité Communal des Feux de Forêt

11H30 : Apéritif offert par la Municipalité, Place de l'église

15H30 : Concours de boules mixte « non-stop », 2 hommes- 1 femme, inscription (5€ par joueur) **Place de l'Eglise** à 14h30, tirage à 15h30, 100€ de prix + participations -Finale obligatoire

14h30-19h : Kids Castel Party 4, Jeux pour enfants, buvette sur place, participation 5€/participant (goûter offert). Dans la limite des places disponibles.

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

Ce programme est réalisé par
l'Association le club de Foot de Lacoste (USL),
le Comité Communal des Feux de Forêt
et la Municipalité

Pétards interdits.

L'association, le CCFF de Lacoste et la commune de Lacoste déclinent toute responsabilité en cas d'accident

Imprimerie spéciale - Lacoste